

BELGISCHE KAMER VAN
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

BUITENGEWONE ZITTING 2024

8 juli 2024

ONDERZOEK
DER GELOOFSBRIEVEN

Kieskring
Brussel-Hoofdstad

Bijlage: Verslag van de hoorzittingen

Overeenkomstig artikel 2.3, tweede lid, van het
Reglement werd een integraal verslag van
de hoorzittingen opgesteld

Zie:

Doc 56 0021/ (B.Z. 2024):

- 001: Verslag namens de Eerste commissie van onderzoek der geloofsbrieven.
002: Kiesverrichtingen en geloofsbrieven: conclusies van het administratieve onderzoek en van het onderzoek van de bezwaren, opgesteld door de griffier.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS
DE BELGIQUE

SESSION EXTRAORDINAIRE 2024

8 juillet 2024

VÉRIFICATION
DES POUVOIRS

Circonscription électorale
de Bruxelles-Capitale

Annexe: Rapport des auditions

Conformément à l'article 2.3, deuxième alinéa,
du Règlement, un rapport intégral des auditions
a été rédigé

Voir:

Doc 56 0021/ (S.E. 2024):

- 001: Rapport de la Première commission de vérification des pouvoirs.
002: Opérations électorales et pouvoirs: conclusions de l'examen administratif et de l'examen des réclamations, établi par le greffier.

00054

<i>N-VA</i>	: <i>Nieuw-Vlaamse Alliantie</i>
<i>VB</i>	: <i>Vlaams Belang</i>
<i>MR</i>	: <i>Mouvement Réformateur</i>
<i>PS</i>	: <i>Parti Socialiste</i>
<i>PVDA-PTB</i>	: <i>Partij van de Arbeid van België – Parti du Travail de Belgique</i>
<i>Les Engagés</i>	: <i>Les Engagés</i>
<i>Vooruit</i>	: <i>Vooruit</i>
<i>cd&v</i>	: <i>Christen-Democratisch en Vlaams</i>
<i>Ecolo-Groen</i>	: <i>Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen</i>
<i>Open Vld</i>	: <i>Open Vlaamse liberalen en democraten</i>
<i>DéFI</i>	: <i>Démocrate Fédéraliste Indépendant</i>

<i>Afkorting bij de nummering van de publicaties:</i>	<i>Abréviations dans la numérotation des publications:</i>
<i>DOC 56 0000/000</i> Parlementair document van de 56 ^e zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	<i>DOC 56 0000/000</i> Document de la 56 ^e législature, suivi du numéro de base et numéro de suivi
<i>QRVA</i> Schriftelijke Vragen en Antwoorden	<i>QRVA</i> Questions et Réponses écrites
<i>CRIV</i> Voorlopige versie van het Integraal Verslag	<i>CRIV</i> Version provisoire du Compte Rendu Intégral
<i>CRABV</i> Beknopt Verslag	<i>CRABV</i> Compte Rendu Analytique
<i>CRIV</i> Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toespraken (met de bijlagen)	<i>CRIV</i> Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
<i>PLEN</i> Plenum	<i>PLEN</i> Séance plénière
<i>COM</i> Commissievergadering	<i>COM</i> Réunion de commission
<i>MOT</i> Moties tot besluit van interpellaties (beigekleurig papier)	<i>MOT</i> Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

*A. Klachten met betrekking tot de kieskring Brussel-Hoofdstad**A. Plaintes concernant la circonscription Bruxelles-Capitale***Hoorzitting met de heer Jean Bourtembourg****Audition de M. Jean Bourtembourg**

De **voorzitter**: Meester Bourtembourg, welkom in onze commissie. U krijgt meteen het woord.

Jean Bourtembourg: Madame la présidente, je voudrais faire deux petites observations au préalable et puis trois observations sur le fond.

Tout d'abord, je voudrais signaler qu'il est compliqué d'arriver jusqu'à chez vous avec un dossier. Quand mes clientes ont souhaité se renseigner sur la manière dont les élections s'étaient déroulées, elles ont demandé de pouvoir accéder au dossier de l'élection présent ici avant de formuler une réclamation. Il leur a été répondu que ce n'est pas prévu par les textes. On est donc invité à faire une réclamation les yeux bandés. Il a fallu un peu menacer pour avoir accès aux procès-verbaux de la circonscription de Bruxelles pendant deux heures.

La deuxième observation c'est que, quand on est convoqué pour venir devant vous, on sait qu'il existe un rapport mais on ne vous le donne pas. Il a donc fallu réclamer le rapport pour pouvoir savoir quelle était la première impression des services sur la réclamation qui est introduite.

Pour le reste, la demande de mes clientes était une demande de recomptage qui était fondée sur trois irrégularités.

Pour la première, on n'insiste pas: quand on est venu ici pour pouvoir regarder les procès-verbaux des bureaux de vote et de dépouillement, il n'y avait aucune trace du procès-verbal du bureau de dépouillement du canton d'Anderlecht. Donc à défaut que ce procès-verbal puisse être retrouvé, on en avait déduit qu'il y avait vraiment un problème avec les résultats sur le canton d'Anderlecht. On nous a répondu que ce procès-verbal est à l'Intérieur et pas chez vous, ce que je trouve assez anormal. Je trouve qu'il est normal qu'il y ait une copie à l'Intérieur mais il me semble que c'est au Parlement que doivent se trouver les procès-verbaux. Ceci dit, puisqu'il est là et qu'on nous dit que les deux concordent, je n'insiste pas et je n'ai aucune raison de ne pas croire ce qui est écrit.

Deuxième curiosité, cela concerne un bureau de vote du canton de Bruxelles. C'est le bureau de vote n° 98. Alors, si ce n'était une affaire sérieuse, ça prêterait quelque peu à sourire. En réalité, quand vous lisez ce procès-verbal, les seules mentions qu'il contient sont celles du nom du président et des assesseurs.

Donc, il n'y a pas de signature, il n'y a rien sur le nombre de personnes qui auraient voté, aucun résultat n'est affiché. Il n'y a donc aucun renseignement sur ce qui a pu se passer au bureau de vote n° 98 du canton de Bruxelles.

Ce qui est répondu est un peu court: il est répondu que le PV du bureau de dépouillement n'indique aucune observation quant aux résultats du canton n° 8. Je ne me suis pas plaint de ce qu'indiquerait le bureau de dépouillement, mais comment puis-je savoir si ce qu'il est indiqué comme bulletins au bureau de dépouillement correspond au nombre de votes exprimés tels qu'ils résultent du procès-verbal – et tels qu'ils doivent résulter du procès-verbal – du bureau de vote, qui ne comprend rien. Je n'ai jamais vu ça, c'est un PV sans la moindre indication.

Sauf qu'à tout le moins, on peut retrouver les listes de pointage et d'appel du bureau n° 98 et voir si les résultats correspondent avec ce qu'a acté comme résultats reçus le bureau de dépouillement. C'est une simple vérification qu'il est possible de faire plutôt que de répondre: "On ne peut pas vérifier puisqu'il n'y a pas de PV et que le PV du bureau de dépouillement n'indique rien".

Je vous demanderai donc de faire en sorte que l'on vérifie que les listes de pointage et d'appel, qui doivent se trouver quelque part, contiennent des indications qui correspondent à ce qu'indique le bureau de dépouillement.

Le comble a sans doute été atteint au bureau n° 65 de Woluwe-Saint-Lambert. Il y a un nombre incroyable de bureaux à Bruxelles où de réelles difficultés de fonctionnement de l'informatique ont été constatées. Dans certains

bureaux, il faut savoir que durant trois heures, le vote a été interrompu. Il y a par exemple un bureau où une vingtaine de personnes ont été renvoyées chez elles plutôt que de les envoyer au bureau d'à côté parce qu'elles n'auraient pas pu prendre part au vote. Il faut donc absolument que la fois prochaine, les choses soient prises sérieusement en main pour éviter ce genre de chose.

Que s'est-il passé à ce bureau-là? Il y a eu vraiment une série de difficultés. Une vingtaine d'incidents sont notés au procès-verbal: des incidents importants avec notamment des interruptions de vote qui sont des interruptions importantes et surtout un décalage entre le nombre de votes émis et le nombre de ceux qui ont pu faire l'objet d'un scan, ce qui rend effectivement les vérifications malaisées.

Si je reprends en deux colonnes les chiffres repris sur le procès-verbal du bureau et ceux repris au bureau central, on a 601 contre 714 pour les bulletins enregistrés, 274 contre 672 pour les électeurs type 1 – c'est probablement une erreur matérielle – 16 contre 41 pour les électeurs type 2. et on a un total vraiment surprenant de 290 contre 714.

On a, me semble-t-il, huit observations qui font état de bugs informatiques, certains ayant pu être résolus et d'autres n'ayant absolument pas pu être résolus. On a dû ouvrir les urnes, remplacer les scanners, appeler des spécialistes, faire des essais de scans qui ne fonctionnaient pas, recevoir des nouveaux jeux de clés USB car les précédentes ne fonctionnaient pas. On dit "décision de libérer des personnes ayant voté mais pas encore scanné" si elles le souhaitent car on demandait aux gens de bien vouloir attendre après avoir voté pour recevoir le scan dans le cas où on pouvait rétablir le processus normal. Bref, une série, pour un nombre indéterminé, d'incidents qui se sont passés.

Je demande donc simplement – je veux bien entendre qu'il y aurait eu un recomptage au bureau central – qu'on recompte les choses à nouveau, tenant compte du nombre et de l'importance des incidents qui ont été constatés. Il ne s'agit pas de vous demander la révolution ni de vous saborder mais simplement d'avoir une idée claire de ce qui s'est passé à partir de ces deux bureaux de vote. J'en ai terminé. Je vous remercie.

De **voorzitter**: Zijn er vragen voor deze gast?

Philippe Courard (PS): Madame la présidente, je voudrais remercier M. Bourtembourg pour ses explications. Nous en prenons bonne note parce qu'effectivement, il y a quand même quelques éléments qui ont été indiqués qui peuvent s'avérer problématiques.

Moi qui suis un grand adversaire du vote électronique, vous me confortez encore dans ma position. En Wallonie, nous avons abandonné cela de tous côtés. Nous avons connu chaque fois, à chaque élection, des difficultés, des problèmes. Je pense même que démocratiquement... J'ai quand même des doutes par rapport à ce type de vote. Je sais que cela peut permettre des facilités lorsque les choses vont bien, mais vous avez encore démontré ici que ce n'était pas nécessairement chaque fois le cas.

Je voudrais remercier aussi le travail des services, parce qu'ils ont fait un travail assez formidable. C'est une nouvelle procédure, et nous essayons en quelque sorte les plâtres. Gageons que la réflexion et notre rencontre aujourd'hui vont nourrir les débats et permettront d'améliorer la procédure. Nous avons d'ailleurs déjà évoqué cela en séance plénière. Tous les groupes politiques se sont déterminés en la matière, en souhaitant d'autres changements, y compris pour la validation des élections.

Mais, en fait, pour en revenir à la difficulté majeure ici, nous sommes face à 1.600 personnes qui ne pouvaient que voter pour les élections européennes. Il semble impossible de neutraliser ces 1.600 votes irréguliers, qui concernent évidemment l'ensemble de la circonscription de Bruxelles.

Je me demande en quoi un recomptage apporterait quelque chose. La seule solution qui s'impose pour donner un effet utile à votre réclamation, ce serait alors d'annuler l'élection sur l'ensemble de la circonscription. Mais est-ce l'objet de votre demande? Je ne l'ai pas entendu. Si ce n'est pas l'objet de votre demande, je ne vois pas en quoi le recomptage va modifier les choses. C'est un élément.

Par contre, je voudrais quand même vous dire que ce problème de votes irréguliers de 1.600 personnes concerne également le Parlement régional de Bruxelles-Capitale. Un glissement de siège aurait pu également avoir

lieu là pour à peine 200 voix. Avez-vous porté une réclamation devant cette institution qui a validé les pouvoirs de ses membres? C'est une deuxième question que je souhaitais poser au nom de mon groupe.

Nathalie Muylle (cd&v): Mijnheer Bourtembourg, bedankt voor uw uiteenzetting.

Ook al heb ik begrip voor het feit u hier onregelmatigheden aankaart, ik wens net zoals collega Courard verduidelijking. Ik mis immers in uw betoog welke impact u ziet van de door u terecht aangehaalde onregelmatigheden op eventuele zetelverschuivingen.

Met andere woorden, welke gevolgen zouden de onregelmatigheden hebben op de al dan niet uitgebrachte stemmen ten voordele of ten nadele van de partij die u hier vandaag vertegenwoordigt, dus op de normale kiesresultaten en de verdeling van de percentages?

Jean Bourtembourg: Madame la présidente, la demande que mes clientes formulent devant vous ne vise pas à annuler les élections. C'est une demande de recomptage. Celui-ci doit-il nécessairement conduire à une annulation des élections? La réponse est clairement non. Un recomptage peut conduire à un autre calcul, relatif à l'attribution des sièges entre les listes, sans conduire à une annulation des élections.

Mes clientes ont notamment lu le rapport des experts techniques, relatif aux difficultés résultant des votes exprimés pour les trois élections par des électeurs qui ne pouvaient se prononcer que pour les élections européennes. Elles ne soulèvent pas cet argument-là; elles demandent, tenant compte d'abord d'une carence totale... Je ne pense pas que cela se soit déjà vu dans des élections en Belgique qu'on ne retrouve pas de procès-verbal d'un bureau de vote. Nous n'avons pas la moindre indication d'un procès-verbal, de sorte que nous ne savons pas ce qui s'est passé. Vraiment, nous ne savons rien. Nous savons ce qu'aurait reçu le bureau de dépouillement, mais pas ce qui se serait passé et combien de votes pourraient être concernés par une irrégularité éventuelle dans ce bureau de vote. Et puis, nous en tirerons les conclusions quant à la répartition des élus.

Dans le cas de Woluwe, la chose est différente. Vous avez deux chiffres qui sont aberrants, et je ne parle pas des difficultés relatives aux quelques Européens qui ont pu voter pour les trois listes ou aux quelques jeunes qui ont pu voter pour les trois élections. Je parle d'autres irrégularités, résultant de problèmes informatiques manifestes et de difficultés relatives au scannage. Celui-ci était conçu pour la première fois avec un nouveau programme comme étant une garantie. Quand j'examine des chiffres à ce point différents entre ce que relate le procès-verbal du bureau de vote et ce que relate un recomptage qui aurait eu lieu au bureau principal, je me dis qu'un recomptage est absolument utile et permettra de déterminer l'existence éventuelle d'écarts – je ne pourrais pas le dire à la lecture de ce que j'ai sous les yeux – et de valider ou non la répartition des sièges telle qu'elle a été décidée. Voilà.

De **voorzitster**: Zijn er nog vragen? (Nee)

Ik bedank meester Bourtembourg voor zijn toelichting. We zullen na afloop van de hoorzitting beraadslagen.

Jean Bourtembourg: Je vous remercie de votre attention. Au revoir. Bon travail!

Hoorzitting met de heren Fouad Ahidar en Ammar Dabbour

Audition de MM. Fouad Ahidar et Ammar Dabbour

De **voorzitster**: Ik geef nu het woord aan de heer Fouad Ahidar en de heer Ammar Dabbour. Zij worden vergezeld door hun raadsman, de heer Michel Dardenne.

Wij zullen weer dezelfde regels hanteren. Wij geven eerst zowel de heer Fouad Ahidar als de heer Ammar Dabbour de tijd om een toelichting te geven. Nadien heeft de commissie opnieuw de ruimte om vragen te stellen, desgevallend gevolgd door een antwoord van de heren.

Fouad Ahidar: Mevrouw de voorzitster, collega's, ik zal deels in het Nederlands en deels in het Frans spreken, omdat mijn collega Ammar Dabbour Franstalig is. Ik ben een Brusselaar en spreek beide talen. Ik ben eigenlijk ook volledig Franstalig. Ik zal echter af en toe een paar woorden in het Nederlands zeggen.

Ik ben nog meer overtuigd om hier vandaag naar de commissie te komen.

Je suis encore plus motivé d'être ici aujourd'hui. Avant de venir, j'ai demandé sur Facebook qui avait reçu une carte pour aller voter. Ils ne nous ont pas trouvé. J'ai une série de noms, incluant les communes et numéros de téléphone, que je transmettrai à la commission. Je dois aussi demander à mon avocat comment nous devons nous occuper de cela.

Les gens ont répondu qu'ils avaient en effet reçu une carte pour aller voter mais qu'ils n'ont trouvé ni la liste fédérale ni la liste régionale. Ces gens sont des adultes.

Dat gaat over plus-18-jarigen uit verschillende gemeenten in Brussel. Zij hebben dus een kaart gekregen waarmee ze enkel voor de Europese lijsten konden stemmen. Er hebben echter ook jongeren een kaart gekregen om te stemmen voor alle lijsten in plaats van enkel de Europese. Ik heb de namen, adressen en telefoonnummers van die personen. Ik zal nakijken of ik u deze gegevens kan overmaken, maar wacht daarvoor nog op een telefoontje van mijn advocaat.

Met het oog op een hertelling van de stemmen voor de federale verkiezingen, vraag ik u beleefd om de stemming die op 9 juni jongstleden heeft plaatsgevonden in de gemeenten van het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en de faciliteitengemeenten te controleren wegens meerdere onregelmatigheden en gemelde problemen.

Klachten zijn al verzameld in verschillende gemeenten, waaronder Sint-Joost-Ten-Node, Jette, Brussel-Stad, Sint-Jans-Molenbeek, Sint-Lambrechts-Woluwe en Anderlecht. Het kunnen er ook meer zijn, want er zijn blijkbaar nog bureaus waar klachten waren, die echter niet gecontroleerd werden.

Ten eerste waren er onregelmatige stemmen. Veel stemmen zijn officieel ongeldig verklaard volgens de beoordeling van het College van deskundigen belast met de controle van het elektronisch stem- en stemopnemingsstelsel. Naar schatting zijn het er 1.700, maar het kunnen er meer zijn. We moeten daarom bekijken hoeveel bureaus er gecontroleerd werden. Dat zijn bijvoorbeeld stemmen van jongeren van 16 tot 18 jaar die konden stemmen voor de Kamer, hoewel ze alleen hadden mogen stemmen voor het Europees Parlement, of andere menselijke fouten. Veel kiezers klagen bovendien dat ze de kandidaat waarvoor ze wilden stemmen niet op het scherm hebben gezien. Hier ontdekken we echter plots dat een volledige lijst niet te zien was.

Er waren ook stemmachinestoringen. Kiezers konden over het algemeen regelmatig stemmen. In verschillende gemeenten, zoals Sint-Lambrechts-Woluwe en Sint-Joost-Ten-Node, vielen echter meerdere of alle stemcomputers uit, waardoor de stemming onzeker werd. Sommige stembureaus namen toen het initiatief om over te gaan op papierstemming, zonder daarvoor adequate zaken te hebben georganiseerd. Dat bracht onregelmatigheden met zich mee.

Ten derde klagen veel kiezers dat ze geen oproepingsbrief hebben ontvangen. Er hadden spreekuren in de gemeentehuizen moeten worden gehouden, maar sommigen gemeentehuizen bleven gesloten waardoor kiezers hun stem niet konden uitbrengen. Voorbeelden van zulke gemeenten zijn Sint-Joost-Ten-Node en Molenbeek.

Op sommige plaatsen werden eveneens grote campagnedoeken rond de stembureaus geplaatst gedurende de dag en werden folders in de buurt van de stembureaus uitgedeeld op de dag van de verkiezingen.

Ten vijfde wil ik het hebben over de interventie van politieke persoonlijkheden. Kandidaten of hun aanhangers hebben kiezers aangemoedigd om voor een bepaalde kandidaat te stemmen voor de stembureaus, door op de dag van de verkiezing folders uit te delen. Dat was in strijd met de neutraliteitsregels. Daar zijn ook klachten over ingediend. Ik hoop dat jullie dat weten.

Er was ook vertraging bij de overdracht van de resultaten. De laatste resultaten van de stembureaus in Sint-Jans-Molenbeek en Anderlecht werden laat ingediend bij het Justitiepaleis. De resultaten wijken ook volledig af van het gemiddelde van de andere bureaus. Dat roept vragen op over mogelijke manipulatie van de resultaten.

Vanwege deze ernstige mogelijke onregelmatigheid en omdat er significante cijfers zijn geregistreerd vragen wij een herbeoordeling van de verkiezingsresultaten of zelfs een grondig onderzoek naar deze incidenten, met name in Sint-Joost-ten-Node, Jette, Sint-Jans-Molenbeek, Sint-Lambrechts-Woluwe en Anderlecht, te beginnen met de laatste en geconsolideerde resultaten.

Het is cruciaal om een transparant en eerlijk verkiezingsproces te garanderen om het vertrouwen van de kiezers te behouden.

Op uw verzoek kunnen wij getuigenissen over de onregelmatigheden verzamelen. Zoals aangekondigd in de pers heeft ook Open Vld een hertelling gevraagd, wat uw beslissing vergemakkelijkt en ons als getuige van deze controle insluit. Maar we kennen daar al het resultaat van.

Voor punt 1, als minstens 1.700 geen legitieme kiezers waren, zou het totaal aantal stemmen moeten worden verminderd van 518.926 naar 517.000 en zoveel. Team Fouad Ahidar had 24.826 stemmen, dat is veel, bijna 5 %. Zonder deze ongeldige stemmen zouden we een hoger aantal stemmen kunnen behalen. We hadden namelijk slechts 1.100 stemmen tekort.

Als ik dan alle onregelmatigheden zie, als ik zie dat er 1.700 stemmen niet oké zijn en dat er nog veel andere problemen zijn, die ik niet allemaal kan citeren, maar ze staan in de brief die u heeft gekregen, als ik dat allemaal zie, dan hadden we wel de laatste zetel kunnen binnenhalen.

Nous n'allons quand même pas demander à tout le monde de recompter, de refaire les votes. Nous savons que ce n'est pas possible. Tout ce que nous savons, c'est que le dernier siège pour nous... Nous avons 5 %, nous avons les 5 %, nous avons notre siège à 18 h et tout d'un coup, à 21 h, on nous dit que nous n'avons plus notre siège! Et donc, on nous dit: "Vous n'avez pas obtenu les 5 %!" Mais quand je vois toutes les irrégularités, quand je vois les 2.100 voix qui ont été contrôlées, dont on dit qu'elles ne sont pas valables, qu'il y a eu des anomalies; quand on sait que tous les bureaux n'ont pas été contrôlés et qu'à Bruxelles, on a fait une grosse différence et qu'on se demande comment il est possible que, même au niveau de Bruxelles, on soit passé de 25.000 voix à 15.000 voix. On perd pratiquement 10.000 voix sur la route. On se dit qu'il y a quand même quelque chose qui cloche, quelque chose qui ne tient pas la route.

Aussi, avec mon collègue, Ammar Dabbour qui était tête de liste, nous avons quand même décidé de porter plainte, de déposer une réclamation – une plainte, c'est un gros mot – puisque vous êtes en même temps juge et partie, ce qui est toujours compliqué, même chez nous au Parlement bruxellois. Donc, vous êtes juges et partie et c'est vous qui devez voter pour vous-mêmes et la prolongation de votre propre mandat. J'ai toujours réclamé au Parlement bruxellois en disant que c'est illogique. Mais aujourd'hui, on vous demande de faire peut-être une différence avec les autres parlements pour leur dire: "Écoutez, on a quand même le temps de vérifier" – la prestation de serment a lieu dans une semaine – de peut-être profiter pour contrôler un peu plus et déterminer si ces irrégularités auraient pu apporter un siège supplémentaire pour la liste Team Fouad Ahidar. D'autant plus que nous avons porté plainte, officiellement, auprès d'un juge d'instruction pour les milliers de sms que certains partis politiques ont envoyés. En effet, certains partis ont envoyé des dizaines de milliers de sms après 22 h le samedi. Tout cela, c'est *één plus één plus één plus één* si bien qu'aujourd'hui, on se retrouve dans une situation telle qu'il nous manque un siège que nous aurions pu obtenir.

Je pense que tout est dit. Mon collègue Ammar va certainement prendre encore la parole pour ajouter certains éléments. Je pense que la démocratie est ce qu'elle est. Moi, le "non", je l'avais déjà et donc, ce ne peut être que "oui". Par conséquent, et je suis venu chez vous arracher ce "oui" pour essayer de le remettre, ce que la démocratie nous a donné, c'est-à-dire un siège pour une liste qui s'est présentée pour la première fois et qui a fait 25.000 voix, qui a obtenu son siège et parce que nous n'avons pas obtenu le quota de 5 % avec tous ces chipotages qu'on a vus autour de nous et ce que vous avez vu et ce que vous savez, malheureusement, nous l'avons perdu en cours de route et j'espère que vous pourrez réparer rapidement cette injustice que nous vivons aujourd'hui.

La présidente: Merci, monsieur Ahidar. La parole est à M. Dabbour.

Ammar Dabbour: Bonjour. Il s'agit de constatations communes. Je voudrais seulement ajouter un point: un de nos candidats était aussi témoin dans un bureau de vote, ces constatations ont donc été faites le jour même – il a, en effet, fait un rapport sous serment. Ces constatations reprennent tous les points que M. Ahidar vient d'évoquer.

Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Merci pour le témoignage.

J'ai une question de clarification. Vous évoquiez au début le post Facebook que vous avez fait avec vos contacts. Vous avez dit que certains n'ont pas trouvé votre liste. Je n'ai pas compris ce que vous sous-entendiez par là. Voulez-vous dire que ces personnes n'ont pu voter que pour le scrutin européen ou bien que votre liste ne figurait pas parmi les listes disponibles pour les scrutins fédéral et régional?

Fouad Ahidar: J'aurais dû être un peu plus clair. Merci pour cette question. En tout cas, les gens n'ont pas trouvé les listes fédérales et régionales, ce qui fait qu'ils se sont arrêtés à l'Europe. Nous avons déjà une liste de noms, à laquelle se sont rajoutés des gens d'Uccle, d'Evere, de Schaerbeek, Kraainem, Jette et Laeken. J'ai demandé à ces personnes si je pouvais officiellement déposer leurs coordonnées complètes et les informations relatives aux bureaux.

Par exemple, une personne m'a dit: "Bureau 82 à De Wand, à Laeken, je suis allé voter à tel endroit à telle heure". Chacun d'entre eux va m'envoyer les documents pour dire qu'ils ont voté à ce niveau-là et qu'ils n'ont pas trouvé la liste.

Au début, je l'ai pris avec naïveté, en me disant que les gens n'avaient tout simplement pas trouvé la liste. Mais ce sont des gens qui ont tout de même un certain niveau intellectuel, ils sont capables de réfléchir et d'être clairvoyants, de voir que cette liste ne se trouvait pas là. Une, deux voire même trois personnes vont peut-être se tromper. Mais on voit que le collège d'experts dit que 1.700 fiches ont été problématiques. Je pense qu'il y en a même plus que cela, que certaines personnes ne l'ont pas signalé.

Nous, nous étions pris dans la campagne et nous étions fatigués. Les gens nous téléphonaient pour nous dire qu'ils ne trouvaient pas, nous leur disions: "Ce n'est pas grave, à mon avis, tu t'es trompé, peut-être que ce n'était pas le collège électoral". Ils nous disaient: "Non, il n'y a ni collège électoral néerlandais ni français, on ne te trouve même pas! On ne trouve même pas la liste, c'est-à-dire la possibilité".

Nous allons maintenant approfondir cela. Vous savez qu'un juge d'instruction a accepté d'acter nos plaintes. Nous allons ajouter ces éléments au dossier. J'attends que l'avocat me confirme si je peux déposer les noms, prénoms et adresses des personnes concernées avant votre séance afin que cela figure dans votre procès-verbal.

La présidente: Merci, monsieur Ahidar.

Y a-t-il encore des questions?

Philippe Courard (PS): Lors de votre intervention, vous avez beaucoup parlé d'un sentiment d'injustice, vous avez évoqué toute une série de difficultés. Vous avez émis également des doutes: "Les résultats auraient pu être différents", "On aurait peut-être obtenu un siège". Vous utilisez vous-même le terme "peut-être".

Finalement, vous avez évoqué quelque chose d'important mais qui est invérifiable par un recomptage. Le recomptage ne résoudra pas les difficultés des personnes qui n'ont pas eu l'occasion de trouver votre liste. Le recomptage ne peut pas servir par rapport à cette problématique.

Votre demande est-elle d'annuler l'élection et de revoter, même si vous avez également dit qu'il ne serait pas possible de revoter?

Pourriez-vous être plus précis car si un recomptage ne sert à rien et que vous ne voulez pas revoter, qu'attendez-vous exactement de notre commission?

Fouad Ahidar: Il faudrait recontrôler tous les bureaux. M. Vande Lanotte l'a dit aussi dans la presse. Il faudrait faire un recomptage au niveau national. Nous sommes sûrs de 1.700, mais pour 2.170 autres, nous pensons qu'il y a un problème. Il faudrait au moins les retirer. Si nous contrôlons tous les bureaux, nous trouverons bien plus de voix.

Si nous les retirons, nous pourrions faire baisser le total et faire augmenter notre pourcentage pour ainsi obtenir nos 5 %. Sur la question du dernier siège attribué, au départ il nous était destiné mais au final, il a été attribué aux Engagés. Dans le courant de la journée, il nous avait été attribué.

Quand nous faisons nos comptages, nous avons constaté qu'il ne partait pas chez les socialistes. Le dernier siège est allé de chez nous aux Engagés. S'il y a 517.000 votes valables au total, alors à 502.000, nous avons nos 5 % sans aucun problème.

M. Vande Lanotte le dit lui-même: à Bruxelles, seulement quelques bureaux ont été contrôlés. Je serais curieux de voir le résultat du contrôle de 880 bureaux. Là, je me pose la question de savoir qui a reçu des cartes "jeune" et qui a reçu des cartes "adulte" pour pouvoir voter. Elle est là la discussion.

Je ne demande pas de recompter mais de contrôler pour détecter les anomalies. À mon sens, les 1.700 représentent la pointe de l'iceberg. Cela peut se faire aisément puisque nous disposons des clés USB, des tickets de vote, du nombre de jeunes entre 16 et 18 ans ayant voté et où, et même qui n'a pas voté.

Je ne sais pas si on peut faire ce calcul en une semaine. Le temps dont nous disposons aujourd'hui, avant la prochaine séance pour la prestation de serment, nous permettrait de faire honneur à la démocratie et de voir s'il y a eu des erreurs ou pas.

Je pense qu'il y a un gros doute. Et, en justice, le bénéfice du doute est souvent accordé.

Nathalie Muylle (cd&v): Mijnheer Ahidar, u beweert dat een aantal mensen geen oproepingsbrief heeft gekregen. U zegt dat het gemeentehuis van een aantal gemeentes op de dag van de verkiezingen niet open was. Ik veronderstel dat wie een aantal dagen voor de verkiezingen geen oproepingsbrief heeft gekregen, zich voorafgaandelijk daarover bij zijn of haar gemeentebestuur bevroegt. In hoeveel gemeentes was het gemeentehuis gesloten en hoeveel personen konden dus hun oproepingsbrief niet ophalen?

Wat ik ook niet terugvind in uw argumentatie, is een antwoord op de vraag of die kiezers effectief niet tot de stemming werden toegelaten. Zij konden zich namelijk bij het kiesbureau aanmelden, meegeven dat ze geen oproepingsbrief hadden gekregen en door de voorzitter van het kiesbureau worden toegelaten, aangezien ze wellicht op de kiezerslijst stonden. Kunt u verduidelijken of die personen effectief niet hebben kunnen stemmen?

Fouad Ahidar: (...) maar één persoon. U moet weten dat wij een nieuwe partij opgericht hebben, waardoor we meer met andere dingen bezig waren. Aan al wie mij telefoneerde met de melding dat men geen oproepingsbrief had gekregen, heb ik geadviseerd om aan hun buurman of buurvrouw te vragen om naar het bureau te gaan. Normaal gezien laat men de mensen zonder oproepingsbrief tot de stemming toe en is dat geen probleem.

Hoe dan ook, heel veel mensen hebben mij gezegd dat ze geen oproepingsbrief hadden gekregen. Normaal was er een permanentie in het gemeentehuis van Sint-Joost-ten-Node gepland.

C'était à Saint-Josse qu'une permanence était prévue. La commune a dit: "Désolé, mais vous avez une permanence qui est ouverte." Or elle ne l'était pas. Donc, les gens pouvaient y aller, mais quand ils y sont arrivés, ils ont trouvé portes closes. Ce n'était pas simplement là, car ce problème s'est aussi posé à Molenbeek.

Ammar Dabbour: Le site de la commune de Saint-Josse indiquait que la permanence devait être accessible aux personnes n'ayant pas reçu de convocation. Mais, en s'y rendant, les citoyens ont trouvé portes closes, bien que cela ait été annoncé sur le site.

Fouad Ahidar: Et ce sont les échevins eux-mêmes qui l'ont annoncé. Donc, Philippe Boïketé ou son frère Christian. Ils ont écrit sur le site: "Nous sommes désolés que vous n'avez pas reçu de convocation. C'est à cause d'un problème technique." Voilà pour Saint-Josse.

In de Maritiemwijk in Molenbeek, waar duizenden mensen mogen stemmen en waar ik heel veel kiezers heb – ik heb daar immers gewerkt; ik heb er een kantoor en ik ken er de inwoners, heeft niemand een oproepingsbrief gekregen. Wij kunnen dat allemaal controleren, maar u moet dat vragen. Ik kan dat nu zeggen, maar als u nu contact opneemt met de gemeenten Molenbeek en Sint-Joost-ten-Node, waar het potentieel groot is, zullen zij dat beamen.

Que cela déplaît à beaucoup de gens, oui. J'ai des électeurs sur place qui auraient pu faire la différence. Il s'agit de 1.100 voix!

Als men die stemmen erbij telt, dan was er een kans dat de zetel bij mijn partij terecht kwam.

Wij hebben nog een week de tijd. Laten we goed nadenken over de manier waarop we dat aanpakken. Er komen nog andere klachten. U hebt al personen gehoord. Er komen er nog. Wat nu in Brussel is gebeurd, was ongezien. Kiezers moesten daar uren aanschuiven. Misschien was dat ook het geval in Vlaanderen; ik weet het niet, ik was daar niet, ik ken enkel de situatie in Brussel.

Moi, je m'occupe de Bruxelles. Je peux parler de trucs qui se sont passés en Flandre, mais quelqu'un me répondra: "Ja, nous avons aussi dû attendre des heures en Flandre". Oui, madame, mais je ne m'occupe ni de la Flandre ni de la Wallonie pour le moment; je m'occupe de Bruxelles.

La manière dont ce fut organisé est un scandale! À Saint-Josse, à la dernière minute, ils sont venus avec des papiers pour demander aux gens d'aller quand même voter. Mais qui contrôle cela? Comment sont-ils venus? Comment se sont-ils organisés? *Welke documenten?* C'est du jamais vu! S'agissant de la manière dont se sont passées les élections à Bruxelles, je pense qu'aucun pays au monde ne peut dire qu'il a fait pire. J'exagère un peu, afin que vous compreniez que, franchement, il n'y a pas de mot pour décrire ce qui s'est passé.

Fatima Lamarti (Vooruit): Mevrouw de voorzitter, mijnheer Ahidar, tegenwoordig heeft men ook de mogelijkheid om de oproepingsbrief door middel van aanmelding met itsme op te halen. Dan krijgt men de oproepingsbrief op de telefoon of pc.

De problemen met de brieven in de brievenbus kennen wij ook in Vlaanderen. Sommige wijken hebben geen brieven gekregen. Die mensen hebben contact opgenomen met het bestuur of de bevoegde bureaus. Daar werd hun gezegd dat ze ook door middel van aanmelding met itsme de oproepingsbrief kunnen verkrijgen. Die informatie zou moeten doorsijpelen naar de burgers.

Natuurlijk is niet iedereen zo handig met een pc of smartphone om de oproepingsbrief op te vragen, maar die optie was er ook. Wij hebben ook dergelijke vragen gekregen en zeiden de burgers dat ze op die manier hun oproepingsbrief konden krijgen.

Fouad Ahidar: Dat is een mogelijkheid, maar sommige mensen kunnen dat en andere niet. De mensen wachten op hun oproepingsbrief en kregen die niet.

Ik zit al 20 jaar in de politiek. Ik wist niet dat men die door middel van aanmelding met itsme kon ophalen. Het is de eerste keer dat ik dat hoor.

Jullie zijn sterk genoeg in Vlaanderen om dat te organiseren. Dat is mooi, maar het is een federale bevoegdheid. In Brussel heeft er echter niemand op gewezen dat dit mogelijk was. Er zijn heel veel mensen die dat niet weten. Zij weten niet hoe dat werkt. Zij hebben geen itsme.

Het gaat hier over de algemene regels. Er was zagezegd in een permanentie voorzien in sommige gemeenten, maar er was geen permanentie. Punt.

Brussel was echt een uitzondering.

En Wallonie, ils sont très bien organisés. En Flandre, ils sont très bien organisés. À Bruxelles, c'était un scandale. Et ils le savent très bien. La manière dont c'était organisé, c'était du n'importe quoi. Les gens devaient rester trois heures, trois heures et demie à faire la file. Ils étaient tellement fatigués. Les gens sont partis. C'était... C'est du jamais vu. Je suis parti voir des files à Anderlecht. J'ai été voir des files à Watermael. J'ai dit: mais comment est-ce possible? Comment est-ce possible? À un moment donné, tout est resté en panne. On ne pouvait pas avancer d'un iota. Cela dit quoi?

Moi, je n'ai pas envie, parce que je ne crée pas le doute chez les gens. Je n'aime pas cela. C'est comme avec le coronavirus. Tout le monde était en panique: "Il y a de la magouille, c'est organisé et tout..." Je n'aime pas cela. Je fais partie du système aussi. Et je crois que le système est correct et honnête. Mais là, ce qu'il s'est passé, ce sont des collègues d'experts qui vous disent qu'il y a eu des problèmes. Et ils n'ont pas contrôlé tous les bureaux. Alors, quand on trouve 2.170 bureaux, 2.170 irrégularités.

Mais je suis sûr et certain, comme l'a dit M. Vande Lanotte, que si nous devions contrôler tous les bureaux, je pense que nous ouvririons des yeux comme cela. À Bruxelles, ce sont des yeux comme cela que nous allons ouvrir.

De **voorzitster**: Mijnheer Ahidar en mijnheer Dabbour, dank voor uw toelichting.

Hoorzitting met de heer Claude Archer

Audition de M. Claude Archer

La **présidente**: Monsieur Claude Archer, je vous souhaite la bienvenue et vous donne la parole pour une intervention de dix minutes, de manière à ce que la commission ait encore suffisamment de temps pour d'éventuelles questions.

Claude Archer: Madame la présidente, je vous remercie.

Notre association, transparentia.be, s'occupe en général de contrôle du fonctionnement du monde politique et aussi des élections et a reçu beaucoup de témoignages sur certaines irrégularités. En dehors des heures de campagne, la veille du vote, le soir après 22 h, alors qu'il était interdit de faire campagne, des e-mails et des sms par milliers ont été envoyés dans la circonscription de Bruxelles pour voter pour le PS.

Ces sms étaient très clairs. La presse en a parlé. C'était "Votez pour Lydia Mutyebele, Philippe Close et Caroline Désir." Ces sms étaient anonymes. Ils ont été envoyés par une plateforme. Il y a trois plateformes différentes de sms, notamment la 8028 et la 8850, dont une est connue du parquet pour faire beaucoup de *phishing* et donc d'arnaques au code bancaire, par exemple. C'est une intrusion assez forte dans la vie privée des gens vu que c'est leur numéro privé. Mais l'envoi était tellement massif que des personnes qui n'auraient pas dû l'obtenir l'ont reçu, comme la ministre des Affaires étrangères, Hadja Lahbib, qui *a priori* n'était pas très encline à voter pour le PS. Beaucoup d'employés de la ville de Bruxelles l'ont reçu aussi. On se demande comment ces candidats du parti socialiste ont eu accès à des listes de numéros de téléphone.

On ne parle pas de centaines de numéros. Si c'est pour envoyer des centaines de sms, on peut le faire avec quelques amis, chacun envoyant une quinzaine de sms. On utilise donc ces plateformes pour envoyer des dizaines de milliers de sms. J'ai donc fait faire un devis et je serais vraiment content de transmettre, en tout cas au Parlement, le nom de ces plateformes et leur manière de fonctionner. Vous vous créez simplement un compte par internet. Vous payez et vous envoyez un listing de numéros de gsm avec le message. Vous prenez par exemple un bête fichier Excel avec 10.000 numéros. Cela vous coûtera plus ou moins cinq cents euros pour envoyer 10.000 sms "Votez PS".

On sait que, dans les dernières heures, beaucoup de choses se jouent au niveau du vote. Il y a 30 % d'indécis suivant les enquêtes d'opinion publiées avant l'élection. Donc, envoyer des dizaines de milliers de sms les dernières heures avant le vote, cela a incontestablement une influence sur le vote. Même si seulement 10 % des gens indécis lisent ce sms, quand on en envoie 30.000, cela fait 3.000 voix. C'est très facile. Comme je vous le disais, pour 500 euros, 10.000 sms sont envoyés. Ce n'est donc pas une campagne très coûteuse mais elle est très intrusive car les gens reçoivent un sms même dans l'isoloir s'il le faut ou quelques heures avant de faire leur choix. On parle donc bien de sms et d'e-mails envoyés après 22 h la veille de l'élection.

Ce que peut faire... Je voudrais d'abord transmettre copie de certains exemples de ces sms à la commission et à la Chambre. C'est-à-dire qu'il est facile de demander, en fait, aux expéditeurs. D'après les témoignages que nous avons eus, ces expéditeurs sont des gens de l'entourage d'une des vôtres, la députée nouvellement élue Lydia Mutyebele. C'est elle dont le premier nom est mentionné pour conseiller aux électeurs de voter pour elle. Des personnes qui ont travaillé avec elle ou qui étaient des amis à elle ont reçu aussi ces sms. En recoupant, on peut raisonnablement penser qu'elle est la source et que c'est son entourage qui a payé ces plateformes.

Pour éviter le déshonneur, on va dire, que ce soit un juge d'instruction qui vienne demander à Mme Lydia Mutyebele combien elle a payé à ces plateformes de sms, ce serait bien que la commission et la Chambre lui demandent de spontanément fournir les factures que ses collaborateurs ont envoyées, lui demandent comment elle a obtenu ces listings de milliers de numéros de gsm privés, jusqu'au numéro de la ministre Hadja Lahbib, et qu'on puisse évaluer le nombre de personnes qui ont pu être influencées juste avant de rentrer dans l'isoloir en leur demandant de voter pour le PS, pour Lydia Mutyebele, Caroline Désir et Philippe Close.

Je pense que c'est une entorse grave à la démocratie. Je pense que, à l'extérieur, cela fait penser à des pratiques peu honorables. Pour l'honneur de la démocratie, le Parlement lui-même a le pouvoir de faire cette enquête

et de demander à Mme Mutyebele, avant qu'elle prête serment, que ses collaborateurs fournissent toute la transparence sur les milliers de sms qui ont été achetés, et sur comment elle s'est procuré ces listes de numéros de téléphone privés.

Voilà. Nous avons des suspicions sur des listings de la ville de Bruxelles. Il y en a peut-être d'autres. Au total, il y a eu trois plateformes de sms, dont une est connue du parquet pour être utilisée fréquemment par des pirates. Cela pose un autre problème; c'est-à-dire que les numéros privés de citoyens et même d'élus se retrouvent sur ces plateformes.

Deuxièmement, il y a eu des mailings massifs du parti socialiste sur l'abattage rituel qui ont été envoyés encore à 8 h 26 le matin même du vote. Là aussi, il y a une interdiction de faire campagne. Les écrits, ce n'est pas juste des tracts. Envoyer des emails, c'est un courrier comme un autre, et cela peut influencer le vote.

C'est ma demande, en tout cas. Je pense qu'ici, avant les prestations de serment, il est important que Mme Lydia Mutyebele et les autres personnes mentionnées dans ces sms, que je fournirai à la Chambre, fournissent spontanément, pour que ce ne soit pas la justice qui doive le faire, toutes les factures que les collaborateurs ont envoyées à ces plateformes de sms, pour les envoyer, et que vous puissiez vous-même, en tout sérénité, voir combien de milliers de personnes à Bruxelles ont été incitées, dans les heures interdites, à voter pour le parti socialiste. Merci.

De **voorzitster**: Dames en heren commissieleden, zijn er vragen? (Nee)

Ik wil dan de heer Archer bedanken voor zijn toelichting. Wij zullen er straks over beraadslagen.

Claude Archer: Mevrouw de voorzitter, aan wie moet ik de bewijsdocumenten sturen?

De **voorzitster**: U zou dat eigenlijk nog in orde moeten brengen voor de beraadslaging. Dat kan op hetzelfde e-mailadres als het adres waarnaar u de klacht hebt gestuurd.

Het is belangrijk te weten dat vanaf de beraadslaging geen nieuwe documenten meer worden aanvaard. Het is dus zaak dat zo snel mogelijk te doen.

Claude Archer: Mevrouw de voorzitter, indien ik dat nu doe, is dat dus nog goed.

De **voorzitster**: In dat geval is dat absoluut nog in orde.

*B. Transversale klachten**B. Plaintes transversales***Hoorzitting met de heer Michael Verstraeten, mevrouw Els Ampe en de heer Christian Dobbelaere****Audition de M. Michael Verstraeten, Mme Els Ampe et M. Christian Dobbelaere**

Aan de orde komen nu de transversale klachten. Wij zullen die bundelen: achtereenvolgens komen de heer Michael Verstraeten, mevrouw Els Ampe en de heer Christian Dobbelaere aan het woord. De heer Wouters is verontschuldigd. Wij proberen de spreektijd tot tien minuten te beperken, zodat de commissieleden straks nog vragen kunnen stellen en u er nog op kunt antwoorden.

Het woord is aan de heer Verstraeten.

Michael Verstraeten: U zult de verkiezingen niet vernietigen. U zult gewoon lekker uw voeten vegen aan de mensenrechten. Ons land werd al veroordeeld voor de procedure die we thans volgen. U bent niet in staat te oordelen, want u bent niet onpartijdig.

Wat hebt u gedaan als Parlement? Niets. U hebt commissies opgericht. Het is de ziekte van de tijd: als er een probleem is, dan richt men commissies op, alsof dat zou volstaan. Laten we mekaar geen Liesbeth noemen. U weet ook dat dat niet volstaat.

Vanochtend nog heeft een van uw prominente leden op Twitter zijn beslissing al bekendgemaakt, een voormalige staatssecretaris dan nog. Wat zit ik hier dan eigenlijk te doen? Dit is een farce. Uw beslissing ligt al lang vast. U zult de verkiezingen niet vernietigen. De Grondwet staat in de weg. Hebt u nooit gehoord van de directe werking van een verdrag? Het EVRM staat boven de Grondwet, de Grondwet die de mensenrechten schendt. Wat een blamage! Maar u zult zich daar niets van aantrekken. U zult de verkiezingen niet vernietigen. U zult schrijven dat de vernietiging van de verkiezingen het probleem niet oplost, want de wet moet veranderd worden om de procedure aan te passen en er is geen Parlement. Het oude Parlement is ontbonden. Zonder nieuw Parlement is er geen nieuwe wetgeving en geen nieuwe procedure. U moet dus wel de mensenrechten schenden.

Het Parlement is zwaar ziek aan regulitis. Het land en de politici rijden zich vast in hun eigen regels. Mensen thuis en in bedrijven ervaren precies hetzelfde. Het kluwen van regels dat u maakt, laat het land tot stilstand komen. Het Parlement maakt regels waardoor de mensenrechten moeten worden geschonden. Wetens en willens zult u de mensenrechten schenden.

Geloof u nu werkelijk zelf dat de vernietiging van de verkiezingen het probleem niet oplost, zoals de griffier schrijft? Geloof u dat zelf? Natuurlijk remedieert de vernietiging van de verkiezingen het probleem, want dan is er geen schijn van onpartijdigheid meer en geen schending van artikel 13 van het Europees Verdrag voor de Rechten van de Mens.

Als u de verkiezingen nietig verklaart, is er geen schending van artikel 13. En toch zult u ze niet nietig verklaren. U zult dus heel bewust ingaan tegen het Europees Verdrag voor de Rechten van de Mens, terwijl ons land daarvoor al is veroordeeld. Dat is wat u zult doen.

U zult een excuus zoeken in de toekomstige, eventuele klachtenprocedure na de nieuwe verkiezingen, maar zijn er zo al klachten? Hebt u die klachten al ontvangen? Waar haalt u het vandaan dat er klachten zullen komen bij nieuwe verkiezingen? Als er nieuwe verkiezingen komen, hoop ik dat bij die verkiezingen de mensenrechten worden gerespecteerd, zodat er geen klachten worden ingediend. Of neemt u zich voor om verkiezingen te organiseren die sowieso klachten zullen genereren, waardoor er een nieuwe procedure moet komen en u dus nu al moet zeggen dat het niet zal gaan, omdat u de wet niet kunt veranderen?

Wat u moet doen, is nu de verkiezingen vernietigen. Dat is de enige weg om artikel 13 van het EVRM niet te schenden, want dan bent u inderdaad niet partijdig. Toch zult u de verkiezingen niet vernietigen. U kiest voor uw postjes, boven de mensenrechten. Zo diep is de politiek gevallen. Ziet u wat er in Frankrijk gebeurt? U breekt de

tempel af, steen per steen. En toch zult u doorzetten. U zult de verkiezingen niet vernietigen, al moet u de teksten van het mensenrechtenhof maar half lezen, zoals de griffier dat heeft gedaan. U spiegelt zich uitgerekend aan voorwaar het Turkse kiesstelsel van Erdogan, een uitspraak van het Europees Hof voor de Rechten van de Mens, dat maar half wordt geciteerd.

Inderdaad, de voorbije verkiezingen waren sterk discriminerend voor nieuwe partijen. De wet op de partijfinanciering destijds kwam er dankzij een ruil. Ik herinner het mij nog goed, want ik zat bij Agalev in de stuurgroep in 1989. Een koehandel was het, waarbij de verkiezingsuitgaven werden beperkt in ruil voor geld van de belastingbetaler, 80 miljoen euro intussen. Bij de vorige verkiezingen gaf de N-VA 6 miljoen euro belastinggeld uit. Van een beperking van de verkiezingsuitgaven gesproken.

Nieuwe partijen krijgen niets, maar ze zijn wel onderworpen aan de beperkingen. Dat nieuwe partijen niets krijgen, is voor het Europees Hof voor de Rechten van de Mens in de zaak met Turkije op zich geen probleem. De griffier heeft dat in zijn nota erkend. Waar hij niet op heeft gewezen, is dat het Europees Hof – ik heb het arrest voor u bij mij – er wel een belangrijke voorwaarde aan verbindt. U kunt iets leren uit de democratie van Erdogan in Turkije. Daar krijgen de partijen die geen geld ontvangen, zendtijd op tv en fiscale voordelen. Hier krijgen we niets. Integendeel, het Parlement doet het omgekeerde. We worden uitgesloten uit de debatten op tv. We worden uitgesloten uit de stemtest. Ons lijstnummer wordt 14 dagen later bekendgemaakt. Op de gemeentelijke borden krijgen we vaak maar een derde van de plaats van de bestaande partijen. Er zijn zelfs borden waar we geen plaats hebben als nieuwe partij.

Ons land doet precies het tegenovergestelde van wat Erdogan doet en wat het Europees Hof voor de Rechten van de Mens vraagt en dat is het nemen van correctieve maatregelen ten voordele van de partijen die geen geld krijgen. Dat is wat het Europees Hof voor de Rechten van de Mens van u verlangt.

Er zijn pas proportionele beperkingen, als de overheid correctieve maatregelen neemt. Ik daag u uit. Som mij de correctieve maatregelen op die er in ons land bestaan om partijen die geen geld krijgen, een minimaal level playing field te garanderen tegenover andere partijen. U vindt die maatregelen niet. Nochtans staat het zwart op wit in het arrest dat de griffie u heeft voorgelegd.

Toch zult u de verkiezingen geldig verklaren, tegen beter weten in. U zult opwerpen dat de VRT persvrijheid geniet, dat de VRT onder de bevoegdheid van Vlaanderen valt, dat u de VRT niet kunt aansturen. Blablabla. U moet als Federale Staat correctieve maatregelen nemen, want u organiseert de verkiezingen en u moet zorgen voor zendtijd. Zo staat het in het arrest.

Als de VRT de mensenrechten blijft schenden, dan koopt de regering maar elders zendtijd, waar de debatten met alle partijen worden gehouden, niet alleen met de bestaande partijen, maar ook met de nieuwe partijen. Hoe minder de private pers de nieuwe partijen aan het woord laat, hoe meer zendtijd u zult moeten kopen om dat te compenseren.

U, de federale overheid, hebt de verplichting vrije en eerlijke verkiezingen te houden, niet de VRT, die perfect mag meehelpen de mensenrechten te schenden. Dat is geen enkel probleem. De VRT is nochtans opgericht om het publiek correct te informeren en ook al laat de omroep dat na, de Federale Staat is niet vrijgesteld van de plicht om vrije, democratische verkiezingen te organiseren, met een level playing field. U moet dus zendtijd kopen. Daarvoor hebt u geen parlementair initiatief nodig. De Belgische Staat koopt gewoon zendtijd. U zult dat evenwel niet doen. U zult geen eerlijke en vrije, democratische verkiezingen houden in ons land.

Uw griffier denkt zelfs dat het niet eens mogelijk is om eerlijke en vrije, democratische verkiezingen te houden en daarom moeten ze geldig worden verklaard. Wat een kromme redenering is dat! Men schendt de mensenrechten, omdat het niet anders kan. Welnu, het kan wel anders. Lees maar de tekst van het arrest tegen Turkije. Het Hof zegt u wat u moet doen. We hoeven de wetgeving niet te wijzigen om eerlijke en vrije, democratische verkiezingen te houden.

Ik vraag u nieuwe verkiezingen te organiseren met drie fundamentele wijzigingen. Ten eerste koopt de regering in lopende zaken zendtijd, die de nukkige uitsluiting van nieuwe partijen in de debatten bij de VRT en de private

pers compenseert. Daar dient de VRT dus eigenlijk voor, maar als de partijmensen in de raad van bestuur van de VRT niet bewegen, dan moet de federale regering maar zendtijd kopen.

Ten tweede vaardigt u een KB uit om de lijst van aftrekbare giften uit te breiden met giften aan politieke partijen.

Ten derde maakt u een KB dat de gemeenten verplicht om op hun verkiezingsborden evenveel ruimte voor nieuwe en bestaande partijen ter beschikking te houden. Zo simpel is het. U hebt daar geen wetgeving voor nodig; dat kan prefect binnen het bestaande wettelijke kader.

U zult dat evenwel niet doen. De mensenrechten niet schenden, is te simpel. U zult de verkiezingen niet nietig verklaren. U zult ze geldig verklaren, tegen beter weten in. U breekt de tempel gewoon verder af, dat is wat u zult doen.

Philippe Courard (PS): Madame la présidente, est-ce que je peux intervenir, s'il vous plaît?

Michael Verstraeten: J'ai fini.

De **voorzitster:** Monsieur Courard, ik laat eerst alle sprekers aan het woord, vervolgens kunnen de commissieleden vragen stellen.

Het woord is aan mevrouw Ampe.

Els Ampe: Mesdames et messieurs, dames en heren, zult u vandaag de democratie eren of zult u ze ontoren? Dat is eigenlijk de vraag die voorligt.

Onze vraag is heel duidelijk: wij vragen met Voor U om de verkiezingen nietig te verklaren en om bijkomend onderzoek te verrichten naar de vele fouten. Niet alleen door ons zijn fouten aangehaald. Ondertussen weet iedereen dat buitenlanders hebben mogen stemmen voor de Kamer, terwijl dat eigenlijk niet mag, dus dat is onwettelijk. Ook minderjarigen hebben gestemd voor de Kamer, eveneens onwettelijk. Daarnaast zijn er Belgen die heel graag hadden willen stemmen, maar dat niet mochten, omdat zij hun stembrief te laat hebben gekregen aangezien zij in het buitenland wonen. Hun democratisch recht, hun grondwettelijk recht, is daarmee geschonden. Die vele fouten hebben niet alleen wij aangehaald, maar ook een klassieke partij zoals de MR. Dan is het toch wel ver gekomen. Ik kan mij niet herinneren dat er al eens 55 bladzijden zijn geschreven vol bezwaren tegen de verkiezingen. Dat is volgens mij de eerste keer.

Niet alleen zijn er fouten gemaakt, ook zijn er veel schendingen van de Grondwet en schendingen van de mensenrechten. De Grondwet zegt heel duidelijk: alle Belgen zijn gelijk. Als alle Belgen gelijk zijn, zijn ook alle partijen gelijk. In de aanloop naar de verkiezingen, tijdens de campagne, stelden wij echter vast dat niet alle partijen gelijk waren. Verschillende partijen kregen privileges die andere partijen niet kregen. Waarom? Een van de privileges, de meest belangrijke, is de partijfinanciering, 80 miljoen euro belastinggeld, verdeeld over de partijen, waarmee u campagne hebt kunnen voeren. Proficiat trouwens met uw verkiezing. Nieuwe partijen kunnen daarop echter geen beroep doen.

Ofwel krijgt niemand financiering, ofwel krijgt iedereen financiering.

Philippe Courard, (PS): Excusez-moi, madame la présidente, je voudrais intervenir parce que je pense que nous avons une mission à mener ici et votre discussion est évidemment très intéressante: vous nous retracez les problématiques de la démocratie, vous faites des propositions, mais on sort complètement du cadre des éléments qui nous réunissent aujourd'hui.

Els Ampe: Excusez-moi, vous m'aviez interrompue mais je n'ai pas fait de propositions.

La **présidente:** Chers collègues, mes excuses. Je suis encore la présidente et on va laisser les gens parler. Ils ont le choix de remplir leur temps de parole comme ils le souhaitent et donc on va les écouter et le temps pour les questions viendra par après.

Els Ampe: Mevrouw de voorzitter, ik ga voort.

Er is het privilege van de partijfinanciering, maar ofwel krijgen alle partijen geld, ofwel geen enkele. Het kan niet dat een nieuwe partij, de enige partij die in Vlaanderen opkwam in alle provincies en voor alle verkiezingen, namelijk Voor U, geen financiering kreeg.

Men sprak ook altijd over zeven partijen maar er waren acht partijen! Ik heb het dan niet alleen over de media, maar ook over de andere partijen.

Er is een probleem met de partijfinanciering. Er is ook een probleem met de lijstnummers. Daarmee begint het al. Alle klassieke partijen hebben een lijstnummer gekregen, maar plots, door een beslissing van de Kamer in 2023, konden wij geen lijstnummer meer krijgen. Dat kan belachelijk klinken, maar het gevolg is wel groot. Op die manier krijgt onze partij immers geen aandacht. Bij de aankondiging van de lijstnummers doet men alsof er maar zeven partijen zijn in Vlaanderen.

Daarnaast plaatsen de gemeenten aanplakborden, maar die stoppen plots waar de nationale lijstnummers stoppen. Voor U heeft op veel plekken geen affiches kunnen hangen op de gemeentelijke borden. Ik denk dan bijvoorbeeld aan Aarschot, maar zo zijn er nog veel gemeenten. Dat is ook een voorbeeld van discriminatie of van privileges voor de grote partijen.

Ook geldt er een bijna-verbod op privéfinanciering. Men zou kunnen zeggen dat partijen geen belastinggeld krijgen. Daarvan ben ik zelfs voorstander. Men zou er beter mee stoppen om belastinggeld in de partijen te steken. Dan moet men evenwel toelaten dat een nieuwe partij privéged kan invoeren, kan crowdfunden. En dan niet beperkt tot 500 euro maar tot een hoger bedrag. Op die manier kunnen wij ook campagne voeren, maar dat is ook niet mogelijk.

Een ander privilege is dat de klassieke partijen geen burgerhandtekeningen nodig hebben. Wij hebben er 8.000 verzameld. Tegelijkertijd hebben wij natuurlijk ingezet op handtekeningen van parlementsleden. Een aantal parlementsleden heeft ons een handtekening bezorgd, maar wij moesten tot de laatste week wachten om daar zeker van te zijn. Wie zegt dat sommige van de klassieke partijen, die nu nauwelijks aan de kiesdrempel geraakten, in staat zouden zijn om zoveel handtekeningen te verzamelen? Misschien zou dat niet mogelijk zijn. Ook dat is discriminerend.

Dan kom ik tot het hele verhaal van de uitsluiting tijdens de campagne. We werden onder andere uitgesloten uit de debatten en de stemtest van de openbare omroep. De stemtest van de openbare omroep werd echter door 5 miljoen mensen ingevuld. Uit onderzoek blijkt dat één vijfde van de mensen zich baseert op de stemtest om een keuze te maken bij de verkiezingen. Dat gaat dus over 1 miljoen mensen dat zich daardoor heeft laten beïnvloeden. Als een partij niet voorkomt in de stemtest, denken de mensen natuurlijk niet aan die partij.

Dat was een bewuste manier van de openbare omroep om ons uit te sluiten. We hebben namelijk in februari al gevraagd om ons daarin op te nemen. We zijn zelfs naar de rechter gestapt. De Brusselse kortgedingrechter heeft zelfs geoordeeld dat we opgenomen moesten worden in de stemtest. Deed de vrt dat niet, moest ze 2.500 euro per dag betalen. De vrt heeft daarop onze naam samen met nog een aantal andere partijen onderaan gezet en de kous was af. Ze hebben die vragen evenwel nooit naar ons doorgestuurd. Dat is dus discriminerend.

Men draait de mensen dus een rad voor de ogen en lacht ze uit. Kunnen mensen een goed geïnformeerde keuze maken als zelfs de openbare omroep ze niet op de hoogte brengt van het bestaan van de enige nieuwe partij die overall in Vlaanderen opkomt voor elke verkiezing? Ik denk het niet.

Er zijn nog heel wat andere zaken. *Het Groot Debat* op de avond voor de verkiezingen lokte bijvoorbeeld 700.000 kijkers, waarbij gezegd werd dat de zeven partijen eraan deelnamen. Over de achtste werd echter niet gesproken. Het is natuurlijk moeilijk om zetels te winnen en de kiesdrempel te halen indien men steeds wordt uitgesloten. Ik gun het u dat u niet werd uitgesloten. U begrijpt echter wel dat dat voor ons heel zuur is, net als voor de 47.000 mensen die wel voor ons hebben gekozen.

De conclusie is dus dat men niet een beetje fout kan zijn. Ofwel leven we in een democratie, ofwel is dit land Sjkowakije en daarvoor pas ik.

De **voorzitster**: Dank u, mevrouw Ampe.

Het woord is nu aan de heer Dobbelaere.

Christian Dobbelaere: Madame la présidente, chers membres de la Chambre, je sais très bien que notre et votre temps est très précieux. Je tiens donc à conclure très vite.

Ik sluit mij aan bij de woorden van meester Verstraeten en bij de woorden van onze voorzitter, Els Ampe, maar ik wil toch in ondergeschikte orde wijzen op wat ik daarnet heb gezien in fragmenten die vanuit het plenum op mijn gsm zijn verschenen.

Blijkbaar sloeg men in de meeste fracties een soort mea culpa, waarmee men aangaf dat het signaal aangekomen is en dat men daarom artikel 48 van de Grondwet tijdens deze legislatuur zal aanpassen.

Ik kan, als burger die door u en de andere 143 leden wordt vertegenwoordigd, u alleen maar met aandrang vragen daar eindelijk eens werk van te maken en een onafhankelijk orgaan in de vorm van een kiescommissie op te richten opdat burgers en partijen daar terecht zouden kunnen voor een volstrekt objectieve behandeling. U bent momenteel immers zowel rechter en partij, wat een democratie onwaardig is.

De **voorzitster**: Dank u, mijnheer Dobbelaere.

Michael Verstraeten: Mevrouw de voorzitter, ik heb de afgedrukte versie van mijn klacht, de tekst die ik zonet heb voorgelezen en het arrest van het Europees Hof voor de Rechten van de Mens betreffende de zaak tegen Turkije, waarnaar de griffier verwees, voor u meegebracht zodat u deze eenvoudig kunt raadplegen.

De **voorzitster**: Dank u, meester Verstraeten. Ik dank u allen. Mevrouw Ampe, ik wens u nog een mooie dag met uw familie.

Philippe Courard (PS): Madame la présidente, pour revenir sur ce que je disais plus tôt, chacun a le droit de s'exprimer comme il le veut mais je croyais qu'il fallait rester à tout le moins dans le carcan de la discussion. Si chacun vient raconter sa vision de la démocratie, il se trompe d'interlocuteur. Nous n'y pouvons rien et nous ne pouvons rien faire pour eux ou pour le subventionnement des partis. Il faudrait demander à chacun de rester dans l'objet qui nous occupe. Je suis peut-être le seul à le penser, mais c'est important. Nous avons quelque chose de précis à traiter. Voilà.

La **présidente**: Monsieur Courard, je comprends votre point de vue mais la plainte déposée concerne également le sujet qu'ils ont abordé aujourd'hui. Il est donc tout à fait légitime qu'ils exposent leur plainte devant nous. Il est difficile de leur retirer la parole alors qu'ils sont dans leur bon droit.

Hoorzitting met de heren Marc Levaux, Agnello Biagio, Philippe Vanlangendonck en de dames Senta Depuydt en Hatice Kas

Audition de MM. Marc Levaux, Agnello Biagio, Philippe Vanlangendonck et Mmes Senta Depuydt et Hatice Kas

De **voorzitter**: We zetten de hoorzitting verder met de klachten namens Collectif Citoyen.

Drie van de veertien sprekers zullen worden vertegenwoordigd door twee raadslieden, meester Levaux en meester Vanlangendonck. De andere sprekers zullen zelf het woord nemen. Wij hebben hun verzocht hun klachten kort en bondig te formuleren en deze te bundelen. Ik hoop op een vlot verloop.

Ik heb net een rechtzetting gekregen van het secretariaat. Er zijn drie vertegenwoordigers van het Collectif Citoyen die begeleid worden door twee raadslieden. De andere namen op de lijst nemen dus niet het woord.

Als iedereen geïnstalleerd is, geef ik om te starten het woord aan meester Levaux.

Marc Levaux: Madame la présidente, c'est en réalité notre coordinateur général, M. Blaise Agnello, qui va expliquer nos griefs.

Au préalable, je souhaiterais quand même dire que nous avons suivi les débats relatifs à la précédente intervention, qui peut être largement paraphrasée. En effet, nous sommes impressionnés par la qualité des arguments qui ont été soulevés, dans la mesure où une première observation doit être faite – et nous le disons très respectueusement –, car il a été suffisamment démontré que vous étiez, en quelque sorte, juge et partie. Cela pose un problème capital. Il ressort des débats qui ont eu lieu devant vous, et que nous avons suivis, que les électeurs, mais aussi les partis politiques marginaux, sont largement aliénés, presque au sens marxiste du terme, et privés de droits fondamentaux. Les articles de la Constitution ainsi que plusieurs instruments internationaux ont été rappelés, tout comme le traitement discriminatoire dont sont victimes les petites formations en Belgique. Notre coordinateur général Blaise Agnello va sans doute nuancer le propos. En tout cas, cela n'est pas digne d'un État démocratique. Nous imaginons qu'il faudra peut-être demander un jour des observateurs internationaux en Belgique pour surveiller ce que font les partis dominants. J'ai été particulièrement sensible à l'intervention de mon estimé confrère néerlandophone à l'instant, que nous ne pourrions que paraphraser. Cela n'est pas digne d'un État démocratique.

En ce qui concerne les griefs spécifiques du Collectif Citoyen, dont je suis ici le conseil, mais non un membre, je vais proposer à M. Agnello de les développer.

Agnello Biagio: Merci de nous entendre ici. Blaise Agnello, coordinateur général du Collectif Citoyen. Comme l'a bien dit Me Levaux, nous nous trouvons devant des députés qui sont juge et partie.

C'est quand même l'article 13 de la Convention européenne des Droits de l'homme. Comme l'a bien indiqué M. Verherstraten, le précédent orateur, il y a quand même un biais énorme de démocratie, puisque nous, nous demandons l'annulation des élections et de revoter – pourquoi pas? – le 13 octobre lors des élections communales. Mais nous demandons cela à une commission, dont les membres sont eux-mêmes le produit de cette élection. Donc, cherchez l'erreur! Il y a vraiment un conflit d'intérêts énorme, je ne sais quel professeur de droit pourrait contrer cela. Et vous-mêmes, qui êtes députés, je ne sais comment, en votre âme et conscience, vous pouvez intégrer cette notion-là. Nous sommes occupés à introduire un recours alors que vous êtes juge et partie. Je pense qu'au niveau juridique, ce ne serait pas concevable et je ne comprends pas comment on maintient cela au niveau politique. C'est un préalable mais qui est le fondamental de tout. Vraiment!

Sinon, pour être brefs, puisque nous avons entendu les précédents orateurs du mouvement Voor U, le plus gros des petits mouvements en Flandre, nous, le Collectif Citoyen, nous sommes aussi le plus gros des petits mouvements en Wallonie-Bruxelles

Alors, quelques mots très simples. Nous sommes déjà allés aux élections en 2019. Et nous avons déjà rencontré cette problématique de manque de visibilité. Pour être très brefs, nous commençons d'abord par les signatures. C'est normal. Il faut collecter des signatures et cela fait partie du jeu, sinon tout qui pourrait créer son propre parti.

Sauf qu'au niveau des signatures, il y a eu comme un gros problème au niveau des signatures digitales. Je ne parle pas tellement pour les Régions, – cela on peut y arriver, il en fallait 500 – il fallait 5.000 signatures au niveau de l'Europe. Des centaines de personnes nous ont téléphoné: les signatures digitales ne fonctionnaient pas. C'est déjà un premier problème. Nous avons récolté 3.500 signatures en faisant papier Collectif Citoyen. Rien que cet aspect pouvait déjà invoquer une violation d'une logique qui peut mettre à mal des élections. Voilà pour les signatures!

Ensuite vient la problématique des dotations financières. Ici, ce que nous lisons – je pense que c'est le grief fondamental – c'est que des partis existants, dont vous êtes ici les représentants, ayant gagné les élections précédentes, s'octroient des privilèges pour les élections suivantes et pour la campagne. Je ne citerai aucun nom, mais ici, sur la base des élections précédentes, on reçoit des dotations (80 millions d'euros), lesquelles servent pour partie – on sait que, pendant la campagne électorale, c'est bien cadenassé, mais auparavant, on peut engager du personnel, rédiger des contrats. Et donc, il y a là un biais démocratique et nous, nouveau parti, nous n'avons droit à rien du tout.

Cherchez donc à nouveau l'erreur! C'est le problème de l'équité. On ne demande pas d'avoir monts et merveilles mais d'avoir des prérequis précis, de monter la barre à plusieurs milliers de signatures s'il le faut. Mais comment peut-on comprendre qu'aux niveaux régional et fédéral, nous allons aux élections sans ressource financière ou très amoindris avec nos deniers personnels?

De plus, nous avons les mêmes contraintes que les partis dominants en ce qui concerne les dons, les dépenses électorales. Non seulement, nous ne disposons pas de l'argent du gouvernement, qui est l'argent du public, précisons-le. Appelons un chat un chat: c'est une fumisterie!

Comme l'ont dit les représentants de Voor U, on a bien compris que vous n'allez pas annuler les élections. Par contre, nous sommes déterminés à aller très loin, avec tous les mouvements présents, peu importe l'idéologie. Tous les mouvements présents continueront les recours si vous bâclez votre travail de diligence démocratique.

Pour ce qui concerne les dotations financières, c'est un deux poids deux mesures. Inimaginable! Parce que vous avez gagné les élections précédentes, vous avez droit à des millions qui sont engrangés pour la campagne suivante! C'est énorme!

Au niveau des médias, c'est une énormité. Pour vous, c'est la cerise sur la gâteau et pour nous c'est une épine! Le Collectif Citoyen, en 2019, avait eu un peu de présence médiatique par la RTBF, mais rien sur RTL. RTL a dû payer 5.000 euros d'amende au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) à la suite d'une plainte que nous avons déposée.

Cette fois-ci, en 2024, nous n'avons pratiquement rien eu tant sur la RTBF que sur RTL soi-disant parce qu'on a aussi des acteurs qui sortent de la crise sanitaire. Et bien sûr, on est complotistes et antivax! Alors que nous sommes nés en 2019! Des acteurs issus de la crise sanitaire et d'autres, comme moi-même, ne sont pas médecins. Mais la RTBF nous avait catalogués et avait décidé en conséquence de ne pas nous laisser parler.

Cette problématique médiatique qu'on n'a pas eue, je pense que là, vous êtes en violation totale avec les articles 10 et 11 de la Constitution ainsi qu'avec les articles 10 et 14 – je ne sais plus, peu importe – et 13 de la Convention européenne des Droits de l'homme.

Entre parenthèses, cet article demande un recours équitable. Là, c'est par rapport à des personnes qui ont un conflit d'intérêts.

Nous sommes, pour moi, dans un viol vraiment intégral des droits fondamentaux. Sommes-nous encore dans un État de droit? Sommes-nous encore dans une démocratie?

Nous avons vécu, Collectif Citoyen, en 2019, un simulacre de démocratie. Nous nous disons: nous allons rejouer le jeu. Nous avons eu les directeurs politiques de la RTBF, à l'époque – peu importe, mais il faut le dire quand même. Ils nous avaient fait comprendre: ils sont plus puissants que vous. Cette question de puissance, je l'ai expliquée. Ils sont puissants parce qu'ils ont gagné avant les élections.

Là, franchement, on pose vraiment la question de la démocratie. Nous irons jusqu'au bout. Sachez prendre vos responsabilités, parce que nous allons compter sur toute la population pour vraiment faire, s'il faut, un tsunami citoyen, parce que ce n'est plus possible.

On donne des leçons. On envoie des observateurs internationaux dans les autres pays. On va peut-être demander à ces observateurs africains de venir peut-être chez nous. Je fais une boutade, excusez-moi. Mais quand même, on donne des leçons de démocratie aux autres pays. De grâce, balayons déjà devant notre propre porte!

Voilà, je ne veux pas être trop long pour laisser une place aussi aux autres personnes qui me suivent; mais franchement, j'en fais vraiment, pas un cri du cœur, mais nous allons prendre toute la population à témoin. S'il le faut, nous ferons des marches blanches pour la démocratie; parce qu'à un moment donné, je veux dire, ce n'est plus possible.

Nous essayons – et je terminerai là-dessus, pour ne pas être trop long – la voie démocratique, entre guillemets, et nous avons compris que nous avons toutes les contraintes. Lorsque nous avons fait toutes ces contraintes... Des signatures, c'est des semaines de travail. Ensuite, comme le digital n'a pas fonctionné, il fallait faire signer, aller à la commune... Mais cela fait partie du jeu, et nous jouons le jeu. Par contre, je le répète: dotation financière et médias, ce n'est pas possible. Là, est-ce qu'on est encore en démocratie? Voilà, merci.

Je laisse la parole à Mme Senta Depuydt qui va prolonger quelques points sur l'audiovisuel et autres.

Senta Depuydt: Madame la présidente, en tant que deuxième candidate à la Chambre pour le mouvement Collectif Citoyen, je tiens à exposer le traitement inégal, et même arbitraire, dont nous avons, moi-même et le Collectif, été victimes.

Mon collègue a expliqué dans quelle mesure nous étions en réalité déjà défavorisés au niveau des dotations. Mais, comme l'avait d'ailleurs très bien soulevé Michael Verstraeten, de Voor U, ceci devrait être quelque part compensé au niveau de l'espace médiatique, de la visibilité qu'on doit normalement accorder aux partis.

Avec un total de 247 candidats et des listes complètes aux régionales, au fédéral, le Collectif Citoyen n'était donc pas en réalité un "petit parti", mais représente une véritable formation politique, qui doit donc pouvoir être vue et entendue par les électeurs de ce pays, tout comme Voor U était le huitième parti.

On n'est pas un parti confetti, or nous avons été rendus totalement invisibles. On peut déjà parler – c'est vrai, il faut le rappeler – du problème de l'affichage dans de nombreuses communes au sein desquelles l'affichage n'est pas libre: c'est-à-dire que des espaces sont réservés par la commune ou alors on doit donner les affiches à la commune qui va elle-même les placer. Dans de nombreux cas, ces affiches sont pas présentes ou bien avec des semaines de retard et il faut aller rouspéter.

Vous vous imaginez bien tout ce que ça représente mais je dirais que le point principal est la visibilité médiatique qui ne nous a non seulement pas été accordée, mais refusée malgré nos demandes répétées adressées à tous les médias de services publics, en particulier à la RTBF. Nous avons eu en tout et pour tout deux minutes radio d'ambiance sans message politique captées lors d'un rassemblement du mouvement Collectif Citoyen sur une télé régionale et pour le reste, sur la télé nationale, aucune interview, aucun débat! Or, justement, on s'était déjà plaint en 2019 d'avoir été rendus invisibles. Maintenant le parti est beaucoup plus gros et il a donc vraiment droit à cette visibilité. "Voor U", dans la même situation, demande et obtient une décision en sa faveur au tribunal des référés. Il est donc clair que cela fait partie de l'obligation des services publics et donc du gouvernement qui, si le service public ne fait pas son boulot, doit quelque part compenser.

Ce qui s'est passé pour Collectif Citoyen, c'est bien pire que cela. C'est-à-dire que la RTBF – dont je me permets quand même de rappeler que le conseil d'administration est composé de membres de partis politiques existants – a violé sa mission de service public, non seulement en nous refusant l'accès à ses antennes mais aussi en nous diffamant dans la présentation initiale de notre parti. Dans un article publié le 29 mai sur le site de la RTBF, intitulé "Élections: quels sont les petits partis", la présentation Collectif Citoyen a été assortie d'accusations diffamatoires envers ses trois premiers candidats – donc têtes de liste –. En ce qui me concerne, deuxième sur la liste et journaliste de profession et de formation, la RTBF m'a accusée de faire de la désinformation active, notamment sur la

question de l'EVRAS, sans donner d'éléments précis que je puisse contester mais en donnant un lien hypertexte aboutissant vers autre article diffamatoire dans laquelle elle décrit un réseau de personnes qu'elle identifiait partiellement à l'extrême droite. Il s'agit donc d'une accusation grave qui retentit non seulement sur moi-même mais aussi sur tout le parti.

J'ai écrit à la RTBF pour demander un droit de réponse. Elle m'a répondu par un courrier d'avocat que, premièrement, aucun droit de réponse ne pouvait être exigé parce qu'il s'agissait d'un article en ligne. Cela veut donc dire qu'une fois que c'est en ligne, c'est finalement un média sur lequel on peut diffamer les gens comme on veut. Voilà, tant pis pour les personnes concernées!

Deuxièmement, elle ne m'a toujours pas communiqué les éléments objectifs qui étayaient ces accusations; elle m'a simplement dit qu'elle avait un dossier bien constitué qui lui suffisait.

Troisièmement – il faut que je vous le lise, car c'est tout bonnement énorme et vous permettra de comprendre qu'il s'agit d'une mesure clairement discriminatoire –, le courrier d'avocat de la RTBF se conclut ainsi: "Rien dans votre courrier ne permet à la RTBF de s'assurer que vous êtes autorisée à vous exprimer au nom et pour le compte du Collectif Citoyen ni à soutenir que le Collectif Citoyen serait discrédité par l'article de la RTBF." Donc, je suis deuxième sur la liste au fédéral, c'est l'article dans lequel on présente le parti, on me diffame et on m'affirme que je ne suis en rien représentative pour pouvoir répondre à l'article. Excusez mon langage, mais cela s'appelle vraiment du "foutage de gueule"! Donc, voilà le traitement médiatique dont nous avons bénéficié.

Je voudrais aussi revenir sur le comptage des voix et tout ce qui a trait à la procédure électorale. Malgré cette mauvaise presse et ces manœuvres destinées à nous rendre invisibles, je pense avoir l'assurance que de nombreuses personnes ont cru en nous et nous ont exprimé leur soutien. Nous avons donc été particulièrement étonnés du très faible résultat des votes, non seulement en ce qui concerne la liste, mais également des votes nominatifs. Personnellement, j'ai vraiment du mal à croire en de si faibles scores. Bien entendu, je me réfère à tous les incidents techniques que nous n'allons pas énumérer à nouveau: les 230 machines de vote qui sont tombées en panne (80 à Bruxelles et encore plus en Flandre). Je suis sûre que, si j'avais demandé à mes électeurs de m'envoyer par mail une photo de leur vote prise dans l'isoloir, le nombre de réponses que j'aurais obtenues aurait dépassé de loin le résultat de mes votes.

Pour toutes ces raisons, et en raison de toutes les violations qui ont été mentionnées par mes collègues, je demande, nous demandons l'annulation des élections du 9 juin et l'organisation d'un nouveau scrutin pour le 13 octobre.

Hatice Kas: Bonjour à tous et toutes, merci à mes colistiers Blaise et Senta pour leur intervention.

Aujourd'hui, la démocratie a mal et s'interroge sur son positionnement en tant que collectif citoyen. Pour faire une petite référence historique, lorsque je suis arrivée au Collectif Citoyen, j'étais déjà engagée en politique dans un parti traditionnel depuis vingt ans, à tirer les ficelles derrière les décors et à développer des propositions de loi, ne fût-ce qu'à Bruxelles et en dehors.

Pourquoi ces petits partis, le Collectif Citoyen et d'autres, émergent-ils justement de ces partis traditionnels? Il faudrait peut-être se poser la question en tant que député. Aujourd'hui, je suis effrayée de voir qu'il y a si peu de membres en face de moi élus démocratiquement dans mon pays de naissance. Je m'attendais quand même à avoir une majorité pour répondre à nos questions en tant que citoyens. Je suis donc interpellée.

Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): (...)

Hatice Kas: J'entends mais je m'exprime aussi. Merci de répondre. C'est gentil.

C'est une première intervention. On apprend tous les jours et personne n'est devin dans son apprentissage et dans sa connaissance. Quand j'entre en politique, ce n'est pas pour m'afficher publiquement mais parce que je crois à des convictions sur la démocratie. La citoyenneté, c'est un engagement depuis plus de vingt ans.

Quand je rallie le parti traditionnel, je suis avec des convictions profondes issues des communautés. A un moment donné, je décide de faire un pas de côté car ces communautés-là mettent trop en avant certaines communautés au détriment des autres. J'interpellerai souvent au niveau des amis députés entre autres à Bruxelles ou dans d'autres partis, que ce soit le MR, DéFI ou d'autres, sur le rôle du citoyen dans la politique et sur son engagement profond. J'estime en tant que personne, dans ce questionnement de la démocratie, par rapport à la visibilité des médias,... Incroyable! On a dû ruser dans le Collectif Citoyen pour avoir une visibilité, pour être reconnu comme le dira bien Blaise en 2019: "Le Collectif Citoyen prend essor." Il ne prend pas essor n'importe comment sur un claquement de doigt mais justement parce que les citoyens issus de toutes les communautés belges (wallonnes, flamandes) sont quelque part dégoûtés de ces partis traditionnels qui sont censés nous représenter, nous, les citoyens. Il y a donc une question de réflexion en profondeur. En tant que députés, dans vos différents partis, vous devriez prendre conscience des conséquences. Premier constat: pas de visibilité dans les médias.

Une deuxième intervention porte sur l'affichage: pas de visibilité ou alors très restreinte. Nous essaierons au niveau du Collectif Citoyen de réfléchir tous ensemble et pas individuellement à la possibilité d'être entendus en tant que citoyens car n'oubliez jamais que, sans nous, vous ne seriez clairement jamais là où vous êtes assis! C'est grâce à nous que vous y êtes. Spécifiez-le bien par rapport à vos différents partis car, quand la démocratie tourne sa veste, on voit ce qu'il se passe. En France, le RN monte au pouvoir. Il faut prendre en considération tous les tenants et les aboutissants.

Pas d'affichage, et l'affichage au minimum. Et donc, on a discuté ensemble et on a décidé de faire des interventions au travers des réseaux et des médias personnels, donc au niveau de nos familles et d'utiliser entre autres TikTok. Certains n'en ont pas, d'autres les créeront pour donner cette visibilité.

Comme le dit Blaise, certainement, on ne va pas en rester là. On va essayer d'aller plus loin pour avoir un retour objectif au nom de cette démocratie. En tout cas, merci aux deux intervenants, Philippe et Marc, pour leurs interventions et leur présence aujourd'hui.

Je constate tout de même une chose, c'est que nous sommes les derniers à prendre la parole en tant que Collectif Citoyen. Ce n'est pas parce que j'en suis membre, je constate juste, en tant que citoyenne, qu'on veut nous invisibiliser légitimement.

Il y a plein de questions qui naissent et qui apparaissent à partir de cette intervention, Blaise, Senta. Moi, aujourd'hui, j'aimerais tout de même dire qu'en peu de temps, le Collectif Citoyen est parvenu à constituer une liste complète, contrairement aux partis traditionnels qui ont rentré des listes avec des manquements. C'est un constat, il y en a d'autres.

Personnellement, j'en appelle aujourd'hui à votre vigilance en tant que députés. Si aujourd'hui, ces petits partis, dont celui dans lequel je suis, émergent, cela veut dire que les citoyens se posent fondamentalement la question de votre légitimité en tant que partis principaux.

Je ne prendrai pas plus de temps parce que le plus gros a déjà été dit par les autres petits partis qui ont pris la parole avant nous. C'était intéressant d'être présents parmi vous aujourd'hui pour voir cet impact, par la suite ce que ça va donner. Et j'espère, et je le souhaite sincèrement – c'est un cri du cœur, un appel du cœur – que nous soyons entendus. Peut-être pas pour cette fois-ci, mais comme Blaise et les autres petits partis l'ont demandé, annuler ces élections sera, je suppose, très difficile. Mais nous permettre, en tant que petits partis, de collaborer ensemble pour les citoyens. C'est sur cette demande que je conclus. Merci infiniment.

Agnello Biagio: Merci, Hatice.

Je me tourne vers nos deux avocats conseils s'ils ont une intervention à faire et si je peux intervenir brièvement avant les questions. Merci.

Philippe Vanlangendonck: Bonjour à toutes et toutes, je suis Philippe Vanlangendonck, je suis membre du Collectif Citoyen. Je crois que cet après-midi, on a longuement entendu et bien saisi la gravité des arguments. Il ne s'agit pas simplement de recomptage avec des effets à la marge pour un candidat ou une pondération quelconque. Il s'agit carrément de constater que, malheureusement, à tous les stades du processus électoral il y a eu des

discriminations, que la démocratie n'est pas respectée entre, d'une part, les nouvelles formations politique, petites ou grandes, peu importe. Toute nouvelle formation politique en démocratie a droit à une égalité de traitement au sens des articles 10 et 11 de la Constitution.

Non seulement pour les candidats qui se présentent, mais surtout pour les électeurs. Sinon, le système est verrouillé, cadennassé, et ce n'est plus démocratique.

Nous avons constaté qu'à tous les stades du processus électoral, il y a eu des discriminations pour les nouvelles formations, dont la nôtre, Collectif Citoyen. Cela veut dire qu'en 2024, en Belgique, il n'existe aucune instance autonome indépendante pour pouvoir traiter les plaintes.

À chaque stade du processus électoral, que ce soit la composition des listes, puisque certains partis ont constaté à Bruxelles que le système MARTINE ne fonctionnait pas. Il y a donc une discrimination entre les nouvelles formations politiques, dont Collectif Citoyen, parmi les autres, et les partis ou formations sortantes, qui déjà sont bénéficiaires de larges privilèges, sont exemptées de récolter des signatures, puisqu'il suffit d'avoir la signature de quelques députés sortants, suivant les ressorts électoraux, ce dont pourraient bénéficier théoriquement les nouvelles formations politiques.

M. Claude Archer, de Transparencia, a déjà longuement évoqué comment les partis sortants vont saupoudrer leur soutien pour diluer toute opposition naissante par rapport à leur propre électorat. On a vraiment un système qui est fait pour favoriser les formations politiques sortantes, avec les dotations, etc.

La discrimination joue donc à trois niveaux: au niveau de la composition des listes pour les élections, la collecte des signatures; deuxièmement, pendant la campagne, au niveau de l'affichage; et aussi de la visibilité et de l'égalité du temps de parole et d'audience dans les médias.

Je crois que je ne vais pas devoir répéter toutes les discriminations qui ont eu lieu, qui ont été largement documentées et exprimées cet après-midi devant vous. Mais évidemment, si on invisibilise une nouvelle formation politique, comment voulez-vous que les électeurs puissent en avoir tous? Puisqu'ils ont tous droit à l'information sur l'ensemble des candidats aux élections. Ils n'en auront jamais entendu parler, tout simplement. C'est ce que nous avons pu constater en faisant campagne sur les marchés, dans nos villes et villages.

Troisièmement, la visibilité doit pouvoir être garantie aux nouvelles formations politiques. Cela n'a pas été le cas. Donc, comme je l'ai dit, en Belgique en 2024, malgré des condamnations antérieures, et bien que la section néerlandophone du Conseil d'État eût demandé avant les élections aux avocats d'une plaignante où des plaignants pouvaient s'adresser lors de la constitution des listes, les avocats de l'État belge se sont contentés de répondre que sa plainte était irrecevable, parce que rien n'était prévu.

La Belgique est récidiviste dans le non-respect et la discrimination à l'encontre des nouvelles formations politiques. Cela fait plus de dix ans que la Belgique a été condamnée. On ignore d'une manière olympienne le respect des droits fondamentaux dans une démocratie. Nous ne sommes pas en démocratie, *de facto*, depuis plus de dix ans. Nous n'allons pas parler du XIX^e siècle, avec le suffrage censitaire ou le vote plural. Toutefois, ici, cela revient au même. Tout est déséquilibré. Et ce déséquilibre constitue un fossé démocratique. Donc, ce qu'il faut, c'est évidemment annuler les élections et permettre qu'elles puissent se tenir dans le respect des règles – qui existent! Si, aujourd'hui, nous ne disposons pas d'un organe autonome et indépendant pour pouvoir juger des plaintes, comme c'est le cas en ce moment, peu importe que les règles relatives à la tenue du processus électoral soient élaborées d'une manière respectueuse de l'égalité de traitement: vous verrez que le résultat sera tout autre que le triste spectacle auquel nous avons pu assister. C'est à un point tel que certains partis au pouvoir demandent même des recomptages. Cependant, en l'occurrence, nous sommes bien au-delà du recomptage, mais dans le respect de chaque étape et de la correction et du droit pour les électeurs de se voir garantir le respect de chaque étape du processus électoral dans les conditions d'une démocratie et du respect effectif des droits fondamentaux.

Que risque la Belgique? Comme la Hongrie ou la Pologne, elle risque la suppression de budgets européens et d'être sanctionnée par la Commission européenne pour le non-respect des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union européenne. Cette dernière se veut un modèle de démocratie dans notre monde. Lors des élections du 9 juin 2024, la Belgique en a apporté la démonstration exactement inverse.

Agnello Biagio: Marc, voudrais-tu ajouter un point?

Marc Levaux: Je voudrais simplement ajouter un mot avant de permettre à notre coordinateur d'en terminer.

Un point qui n'a pas été abordé, c'est la façon honteuse dont la RTBF, qui reçoit les subsides que vous connaissez, a décidé de soumettre au citoyen une sorte de test qui permet de savoir pour qui voter. Évidemment, on ne vous présente que les partis bien en cour. C'est donc une façon d'influencer qui est tout à fait calamiteuse quand on songe qu'un million d'électeurs se basent là-dessus pour orienter leur vote. Comment est-ce possible dans une démocratie?

On s'aperçoit en réalité qu'à tous les stades les dés sont pipés et que la Belgique n'est plus un État démocratique. Elle ne l'était certainement pas du temps du suffrage capacitaire et plural qu'a évoqué mon estimé confrère, mais elle l'a été pendant un certain temps, sans doute pendant les Trente Glorieuses et peut-être jusqu'en 1980.

Outre un recours à Strasbourg – car nous ne doutons pas, comme l'a dit maître Verstraeten, de ce que sera votre décision, bien malheureusement –, qui sera bien motivé, nous envisageons de demander à Viktor Orbán, qui succède à la Belgique pour la présidence de la Commission, de priver la Belgique de certaines dotations et avantages comme on a voulu l'en priver "vertueusement" dans l'autre sens. On est dans un système d'inversion où les gens qui donnent des leçons aux autres ne les respectent pas eux-mêmes. Ceci est effrayant car ils se couvrent du manteau de la vertu et de la démocratie pour piétiner et violer cyniquement la démocratie. Les dés sont complètement pipés et, bien entendu, dans votre for intérieur, vous vous en rendez compte, même si votre intérêt personnel est d'adopter la position inverse. À partir du moment où il y a une telle inversion des valeurs, il ne faut pas s'étonner qu'en France, des mouvements comme le Rassemblement National obtiennent des résultats et qu'on en arrive aux élucubrations et aux manipulations que Macron est obligé de faire pour sauver la démocratie. C'est suite à des comportements aussi indécents, assumés, qu'on en arrive à une telle situation. Merci de m'avoir écouté.

Agnello Biagio: Madame la présidente, si je peux encore avoir une minute avant d'écouter les éventuelles questions, je dirai d'abord que nous avons pu déposer plus de vingt plaintes. Le Collectif Citoyen aurait pu en déposer cinquante ou soixante. Comme nous l'avons dit, nous allons regrouper tous les mouvements citoyens et prendre à partie toute la population.

J'invoque votre état de conscience, ce sera vraiment un tsunami citoyen. On nous dit souvent qu'il faut aller chercher les acquis sociaux. Eh bien là, oui! Si la démocratie est défailante et si nous ne sommes plus en démocratie, nous allons devoir nous insurger. Et nous espérons ne pas devoir en arriver là.

Je terminerai quand même dans un esprit constructif. Nous sommes à l'écoute, nous nous rendons bien compte que nous avons beaucoup critiqué, nous voulons l'annulation des élections mais si nous voyons de la part des médias ou des députés du Parlement une ouverture de discussion, nous sommes bien sûr parties prenantes. Nous espérons avoir cette voie de construction.

Malheureusement, nous sommes des petits partis. C'est astronomique qu'on puisse nous écouter ici, c'est déjà très bien. Nous sommes à l'écoute et parties prenantes si une solution pouvait intervenir, quelle qu'elle soit, pour donner de l'espoir en une démocratie. Nous espérons que vous allez recourir à cette possibilité de nous rencontrer, avec d'autres mouvements – comme Voor U et d'autres, car il y en a beaucoup – qui ont été abimés dans leur espérance démocratique. Nous invoquons vraiment votre conscience pour une construction démocratique. Nous espérons ne pas devoir introduire des recours internationaux mais nous ne manquerons pas de le faire, bien entendu, si vous fermez un peu la porte et si vous en restez là. Merci.

La présidente: Je vous remercie tous.

Vous avez eu le temps de vous exprimer. Je donne maintenant la parole aux membres de la commission s'ils ont des questions.

Annick Ponthier (VB): Dank aan alle sprekers.

Ik heb uiteraard veel respect voor al hun bezorgdheden over de gang van zaken tijdens de voorbije verkiezingen. Als parlementsleden stellen wij ons hieromtrent best nederig op. De parlementen in dit land zijn namelijk zowel rechter als partij in dezen. Dat is effectief een democratisch...

Agnello Biagio: Je vous prie de bien vouloir m'excuser mais je n'entends pas la traduction en français. Puis-je avoir la traduction en français?

La présidente: Je vérifie si la traduction est disponible. La traduction est normalement disponible.

Agnello Biagio: Excusez-moi, je ne maîtrise pas l'outil. Pourriez-vous répéter?

Annick Ponthier (VB): Ik wil alle sprekers danken.

Ieder van ons erkent dat er bij de afgelopen verkiezingen ongetwijfeld onregelmatigheden hebben plaatsgevonden. Het feit dat wij als parlementen hier in dit land zowel rechter als partij kunnen spelen voor het geldig verklaren van een reeks zaken lijkt inderdaad te wijzen op een democratisch deficit. Dat is zeker problematisch. Daar moet aan tegemoetgekomen worden. Er moeten daaromtrent dan ook parlementaire initiatieven worden genomen.

Ik heb een concrete vraag voor de laatste spreker wiens naam me ontsnapt. U sprak over een momenteel ontbrekend onafhankelijk orgaan waar bepaalde zaken bij aangekaart zouden kunnen worden. Kunt u dat concreter maken? Hoe zou u dat ingevuld willen zien? Welke stappen zouden daarvoor volgens u moeten worden genomen? Ik zou daar graag een antwoord op krijgen.

Philippe Vanlangendonck: Dank u voor uw vraag.

Inderdaad, het was voor de Raad van State dat een paar weken geleden de voorzitter opnieuw tegen de advocaat van de Belgische Staat had kunnen zeggen dat volgens jurisprudentie van rond 2012 België werd veroordeeld tot het uitbouwen van een autonoom orgaan dat alle klachten zou kunnen behandelen. Dat bestaat tot nu toe nog niet. In het arrest van de Raad van State staan alle verwijzingen. De zaak is gekend, maar na een tiental jaar is er jammer genoeg niets veranderd. Het probleem blijft en verergert doorheen de tijd.

Senta Depuydt: Une des raisons pour lesquelles le Collectif Citoyen a été invisibilisé, c'est qu'il a dans ses objectifs le changement du système démocratique en opérant de l'intérieur. Nous ne voulons pas le chaos dans la rue. L'idée est de pouvoir entrer dans le système et de le transformer de l'intérieur. Pour ce faire, nous insistons sur la nécessité d'une démocratie participative, c'est-à-dire une démocratie dans laquelle le citoyen occupe une place essentielle. Donc, ce qui importe à nos yeux, c'est que s'exerce un contrôle citoyen. Je vois que les membres de la commission ont été tirés au sort et je l'approuve énormément. C'est avec de tels mécanismes que nous allons pouvoir essayer de retrouver petit à petit un contrôle démocratique des institutions, mais aussi des administrations. C'est à ce type de réflexion que nous serions prêts à participer. Nous pensons sincèrement qu'une participation citoyenne est indispensable. Ce n'est pas quelque chose qui doit se dérouler uniquement entre parlementaires et membres du gouvernement.

Marc Levaux: Je peux ajouter quelque chose à ce sujet, très respectueusement.

C'est évidemment bien beau de dire cela, mais nous avons vu que la commission portant sur le financement des partis politiques avait élaboré des propositions, lesquelles furent cyniquement ignorées par les partis traditionnels. Donc, à un moment, il est bien beau d'avoir des projets, mais lorsque les citoyens soumettent des propositions, elles sont cyniquement ignorées. Dès lors qu'on n'attache aucune importance à cela, il faut s'interroger sur l'état de la démocratie. Voilà ce que je voulais ajouter.

De **voorzitster:** Zijn er nog sprekers die iets willen toevoegen?

Hatice Kas: Madame la présidente, je vous remercie pour cette qualité aujourd'hui, tous ceux qui sont présents et vous aussi, même si vous ne posez pas beaucoup de questions.

Un engagement politique n'est pas à faire à la légère. Il se fait dans la durée et est fait de sacrifices, d'énormes sacrifices. La plupart des sacrifices se font parmi ces femmes qui veulent s'engager politiquement avec leur leurs différentes casquettes, la responsabilité qu'elles prennent en considération de leur participation. Lorsque Philippe parle de démocratie participative, elle inclut aussi les femmes et non pas uniquement les hommes. Il est important, et je le signalerai très souvent, que les femmes aient une part égale à celle des hommes dans cette société dite démocratique.

L'influence de ce collectif citoyen est un pied-de-nez à la communauté suisse où cela fonctionne de manière excellente. J'en appelle aujourd'hui, et j'insiste. Je n'entre pas en politique pour faire de la décoration, mais pour argumenter objectivement, pour faire le pont entre toutes les communautés, afin de pouvoir vivre toutes ensemble avec toutes nos différences.

Les pouvoirs traditionnels ont un poids d'une extrême importance. Pour la deuxième et la dernière fois, je le réitère: si ces petits partis, comme le Collectif, voient le jour, c'est qu'à un moment donné, il y a eu manquements des partis traditionnels qui doivent donc prendre en considération l'appel du pied du citoyen et leur donner la possibilité en tant que citoyen de participer pour faire le lien entre vous, parlementaires et nous les citoyens.

J'en appelle vraiment, en 2024, à la réflexion objective dans la durée. Demain les élections communales se pointent. Je ne devrais pas vous le dire, mais je vous dis qu'en tant que femme démocrate, je suis sollicitée sur des listes communales de ma commune. Et je réfléchis à mon engagement dans un collectif citoyen car je ne veux plus d'un parti traditionnel. J'ai donné! Je veux continuer dans ces partis traditionnels en faisant le trait d'union avec le Collectif Citoyen dans mon engagement en tant que femme. Notez-le bien!

Et bonne continuation à toutes ces femmes et bravo pour ce que vous faites, peu importe le parti dans lequel vous vous trouvez. Merci infiniment.

Agnello Biagio: Je voudrais poser quelques questions aux députés.

Je suis étonné qu'il n'y ait qu'une seule députée qui pose des questions. Vous êtes les employés de la Nation! Moi j'ai envie de vous poser des questions: si vous êtes des députés, représentants de la Nation, que pensez-vous de notre demande? C'est facile de ne pas avoir de questions. Mais est-ce que vous entendez? Allez-vous faire quelque chose? Comptez-vous rapporter à la séance plénière ou pas? Ou est-ce que vous souriez gentiment, on passe son chemin et on continue.

Car là j'invoque vraiment un état d'urgence et j'aurais voulu vous poser des questions à vous, représentants de la Nation. Vous devez nous poser des questions mais nous, en tant que citoyens, je pense que nous pouvons aussi vous poser des questions étant, je pense, dans une démocratie. C'est quand même l'argent public qui vous rémunère.

Je vous pose la question et j'espère que parmi vous quelqu'un répondra, s'il en a le courage. Que pensez-vous de notre demande? Comptez-vous prendre des mesures pour faire en sorte de rétablir la confiance avec les citoyens ou resterez-vous tels que vous êtes?

Je vous remercie pour vos éventuelles réponses.

De **voorzitter:** Het is vandaag vooral de bedoeling om te luisteren naar alle sprekers en extra vragen te stellen als er onduidelijkheden zijn. De beraadslaging gebeurt hierna, achter gesloten deuren. Het is dus niet de bedoeling dat de parlementsleden op dit moment hun eigen visie toelichten, dat gebeurt straks achter gesloten deuren. De reden waarom er maar een miniem aantal vragen is, is waarschijnlijk dat jullie tussenkomsten heel duidelijk waren.

Sarah Schlitz (Ecolo-Groen): Madame la présidente, mesdames, messieurs, comme vous le constatez, j'ai pris note de vos différentes interventions. Dans le cas présent, nous sommes dans un contexte très particulier: celui d'une commission qui doit se pencher sur le déroulement des élections à Bruxelles, vraiment le jour J des élections et nous sommes, ici, en plus, tirés au sort. Donc, toutes les formations politiques ne sont pas représentées pour s'exprimer. Donc, voilà! Par chance, je suis issue du parti Ecolo. Dès lors, je peux vous dire que chez Ecolo, on veille justement, – vous le savez – très attentivement à accorder plus de démocratie. On est favorable, notamment

à la mise en place d'une commission indépendante qui contrôle les pouvoirs. Je suis, ici, au sein d'une commission, qui est contraire au programme politique de mon parti. Justement, on voudrait réviser la Constitution pour faire en sorte d'avoir un organe indépendant qui contrôle le déroulement des élections. Et il importe d'entendre toutes les propositions que vous avez émises. Et cela relève du travail législatif. J'espère en effet que, pendant cette législature, on pourra avancer vers des possibilités de consultation directe, comme les référendums, les préférendums, et faire en sorte qu'il y ait davantage de possibilités d'échanges et de consultations. Pour moi, c'est vraiment important!

Ensuite se pose toute la question de l'accès au jeu électoral, notamment toutes les barrières que vous évoquiez au sujet des signatures, de l'accès aux médias. Cela relève de débats plus larges que celui qui nous occupe maintenant. Mais en effet, ce sont des constats que je pose et que je partage en partie. Voilà, c'est bien noté! Merci à vous!

Aussi, je sais à quel point – nous sortons tous de campagnes – ces périodes ne sont pas faciles, sont éprouvantes. On donne beaucoup et donc, merci à vous de vous être lancés dans cette aventure, qui n'est, certes, pas facile. Et on ne joue pas à armes égales selon que l'on siège dans un très gros parti ou dans un petit parti qui essaie de se lancer. J'en ai bien conscience. Et donc, merci à vous de jouer ce jeu démocratique.

De voorzitter: Mevrouw Schlitz, beste sprekers, ik wil nog even beklemtonen dat wij hier niet zitten uit naam van een politieke fractie of van een partij, met de bedoeling om de eigen agenda naar voren te schuiven. Iedereen die hier zit, werd geloot. Wij hebben zelfs de eed nog niet afgelegd, dus wij zitten hier zelfs niet als volksvertegenwoordiger, officieel. Ik wil dat nog even beklemtonen. Wij zijn hier allemaal burgers. Het gaat hier niet over partijpolitiek of partijstrategie. Wij horen u en gaan straks verder beraadslagen.

Hatice Kas: Madame la présidente, en tant que femme démocrate bruxelloise, je ferai une petite remarque. J'ai quand même entendu dans les partis traditionnels, même si les médias ne nous ont pas permis cette visibilité-là, le mot "collectif", pour être depuis longtemps dans les médias traditionnels avec des amis dans tous les partis que je respecte énormément, avec lesquels on a des échanges, entre autres Ecolo. Je citerai le nom de Zakia Khattabi, une très grande amie à moi. Je lui ai souvent fait des remarques car je sais que c'est une femme engagée chez Ecolo, avec une idéologie. Le mouvement de départ d'Ecolo est très important. C'est la raison pour laquelle je m'intéresse à tous les partis politiques traditionnels. Le mot "collectif" vient lors de la campagne avec les partis traditionnels. "Collectif", ça vient de chez nous. Le mot "citoyen", "citoyenneté", je n'avais jamais entendu cela auparavant dans les partis traditionnels! Quelle avancée pour un petit parti pour lequel on n'a pas de possibilité de visibilité. Le troisième point, c'est "referendum".

Alors, pour nous les petits partis, c'est un encouragement de se dire que c'est un pied de nez. Puisque les médias ne nous donnent pas la visibilité, j'aimerais vous remercier en tant que partis traditionnels car, grâce à vous, nous avons quand même existé. Merci pour ce que vous avez fait pour nous!

De voorzitter: Ik zal de laatste spreker het woord geven.

Agnello Biagio: En réponse à Mme Schlitz, j'entends bien que vous nous dites: "merci, merci, merci"! Mais on ne vous demande pas vos remerciements! J'ai bien compris que vous ferez rapport en séance plénière. La question qu'on vous pose est: à votre avis, les élections ont-elles été biaisées? Y a-t-il eu un déni de démocratie? Êtes-vous d'accord d'annuler ces élections? Vous allez dire "pendant la législature". Mais le mal est fait! Il faut faire face aux conséquences si vous êtes honnêtes.

Il y a 25 ans, j'étais chez Ecolo. Je ne parlerai pas de ce qui s'est passé. Vous avez beau être pour le référendum et pour beaucoup de choses, je le sais bien, mais c'est jamais fait. "Vous allez, vous allez!" Ecolo est un groupe important. Est-ce qu'en séance plénière, vous, les socialistes et les autres, vous direz que vous voulez ouvrir comme je l'ai dit, une construction autour de ce qui s'est passé? Ce n'est pas "on verra bien", "merci à vous", "c'est très bien de jouer le jeu"... Non, non! On vous prévient que s'il n'y a pas cette ouverture, la Belgique devra faire face à un tsunami.

J'espère que vous avez entendu. Je serai la figure de proue s'il le faut. On ira jusqu'au bout. Il n'y a plus de démocratie. C'est pas: "merci, merci pour la démocratie". Non! Il n'y a pas de démocratie. En tous cas, ce 9 juin il

n'y a pas eu de démocratie. Et j'espère que vous prenez la mesure de ce que nous sommes en train de dire car nous allons en appeler au peuple. Je le répète: il y a eu des marches blanches pour d'autres sujets et bien il va y avoir des marches blanches pour la vraie démocratie! Et pour ça, faites-moi confiance! Vous devrez rendre des comptes au peuple. Vous êtes tous des employés d'une population. Je vois M. Courard, d'accord, je le connais bien. Mais vous allez les rendre ces comptes au peuple! Ce n'est plus possible. Nous ne sommes plus en démocratie et cette élection en a été le simulacre. Je parle de manière plus structurelle: une violation.

J'espère que vous prenez la mesure de notre cri et que vous prendrez des mesures d'ouverture vis-à-vis de nous, comme d'autres mouvements, car nous ne sommes pas les seuls. Nous sommes le plus gros des petits partis en Wallonie et à Bruxelles.

Merci.

De **voorzitster**: Ik wil nogmaals herhalen dat het belangrijk is om dit als individu te behandelen in de commissie en straks achter gesloten deuren tot een consensus te komen. Ik wil de sprekers verwittigen dat in elk geval het volledige verslag wordt gedeeld met alle 150 verkozen parlementsleden. Het debat dat nu wordt gevoerd, is een debat voor de commissie voor Grondwet en Institutionele Vernieuwing. Daar kan elk individu, elk parlements lid dat de eed heeft afgelegd zijn of haar verantwoordelijkheid verder opnemen met zijn fractie. Op dit moment zijn wij in deze commissie niet geplaatst om daar verder over uit te breiden of te debatteren, maar wij horen u goed. Het zal in het verslag worden opgenomen en ik reken op alle collega's om dat in de commissie voor Grondwet en Institutionele Vernieuwing verder op te nemen. Ik heb uw passie gehoord en dank u daarvoor. Bedankt voor uw toelichting.

Nu kunnen wij voortgaan met de vergadering achter gesloten deuren. Nadien zult u het verslag in de plenaire vergadering kunnen horen en het verslag wordt ook schriftelijk ter beschikking gesteld op de website. Hartelijk dank.

Agnello Biagio: Merci à tout le monde.

De **voorzitster**: Dan zijn wij hiermee aan het einde van de hoorzittingen gekomen.